Année internationale des personnes handicapées 1981



LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 No. 90 Mercredi, 9 décembre 1981 16 pages 0.50

ASSEMBLEE ANNUELLE DE CARDA

Par Yves-Alain Tremblay

ST-PAUL, 28 novembre – Dans la salle de l'édifice des personnes âgées de Saint-Paul, une cinquantaine de personnes se sont réunis samedi soir pour l'assemblée annuelle du groupe CARDA, assemblée qualifiée de très importante puisque les rumeurs laissaient entendre une fermeture possible de toutes les activités commerciales de CARDA. Le président sortant, Monsieur Jean-Claude Lajoie, s'est adressé aux membres présents et a parlé d'un déficit important et d'une situation économique incontrôlable. Cependant «le travail des six derniers mois a été fructueux et consolant malgré les pertes assez énormes. (383,377). En laissant la présidence Jean-Claude Lajoie considère que son travail en tant qu'employé sera plus efficace pour continuer l'action de relève si bien commencée.



De gauche à droite: Julie Parenteau, Jean-Claude Lajoie, Ron Poirier et Jean Amyotte.

Le directeur-général, Monsieur Ron Poirier a par la suite, fait rapport des activités saillantes de CARDA depuis son entrée en fonction le ler juin 1981. On a maintenu une communication régulière avec les membres malgré une période de transition et de réorganisation. De plus, des rencontres hebdomadaires avec les employés ont visé un rapprochement mutuel et un sentiment d'appartenance plus fort. Dans les cinq régions ont eu lieu des rencontres qui ont connu des participations excellentes. Enfin, la vente d'Harvey's Business Machines fut qualifiée d'action la plus positive de CARDA, même si les argents reçus n'ont pas couvert la dette encourue. (..131,167)

A l'heure actuelle, des actions positives sont en marche pour améliorer la situation financière de CARDA. On coupe les dépenses au maximum: seulement 4 employés dans tout le personnel seront à salaire, tous les autres seront rémunérés sur commissions. On compte aussi sur une concentration des services pour couper les dépenses. A St-Paul et Bonnyville, des services communs éviteront certains frais. A St-Paul, on offre maintenant un service d'assurances générales. Deux représentants licenciés sont à votre disposition. Côté immeuble, trois personnes à temps plein à St-Paul et deux à temps partiel à Bonnyville sont disponibles. Dans les prévisions budgétaires pour cette année, on prévoit une

Voir VENTES page 2

LE FRANCAIS: Langue officielle en Alberta

Le statut juridique de la langue française en Alberta est à l'étude à l'heure actuelle. C'est ce qu'a révélé un reporteur de la radio CHFA dernièrement. Selon cette nouvelle, l'expert en droit linguistique Maître Claude-Armand Sheppard, aurait été retenu, du moins officieusement, pour participer à une étude sur le statut juridique de la langue française en Alberta. L'étude en question serait parrainée par l'Institut de réforme et de recherche juridique de l'Université de l'Alberta.

Maître Sheppard, avocat de Montréal, s'est illustré au cours des dernières années comme conseiller juridique auprès des québécois non-francophones qui se sentaient brimés dans leurs droits par la législation de cette province en matière de langue.

Il se veut un défenseur des libertés individuelles et croit que la reconnaissance devant les tribunaux des droits linguistiques des minorités peut être une arme efficace pour l'amélioration de leur sort.

Avec l'heureuse collaboration des journalistes de Radio-Canada, le Franco suivra de près ce dossier fort important qui ne manquera pas d'intéresser tous ses lecteurs.

UN CONCURRENT POUR RADIO-CANADA

Radio-Canada a dorénavant un concurrent en fait de programmation française dans l'Ouest du pays. Depuis le début novembre, déjà, la firme Communications par Satellite Canadien ou Cancom de Montréal, distribue par satellite à l'échelle du pays les émissions de la chaîne de télévision TVA du Québec, ainsi que celles des postes de radio CKAC et Cite-FM de Montréal.

Pour avoir accès à cette programmation, toutefois, il faut un permis du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et de l'équipement spécialisé qui est fourni par la compagnie Cancom. La firme a déjà reçu des demandes de la part de 18 compagnies de cablodiffusion et de particuliers de l'Alberta qui s'intéressent surtout à la programmation qu'elle offre en anglais..

Le Directeur de la compagnie, M. Jacques Lina, rencontrera samedi le 12 décembre prochain les membres du Conseil général de l'Association Canadienne française de l'Alberta. Le Franco suivra de près cette intéressante nouvelle et fera part des développements à ses lecteurs dans les éditions prochaines du journal.

Les francophones hors Québec devront poursuivre la lutte

OTTAWA -- La présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mad. Jeannine Séguin a déploré, suite à l'adoption, par la Chambre des Communes, de la résolution constitutionnelles, le fait que les droits linguistiques des francophones hors Québec ne soient pas davantage reconnus dans la nouvelle Constitution.

Mad. Séguin n'a pas manqué de fustiger les députés libéraux francophones pour leur manque de détermination à défendre les droits fondamentaux des francophones hors Québec.

«Si tous les députés francophones du Québec et de l'extérieur du Québec avaient affiché le même courage et la même détermination que le député d'Ottawa-Vanier, M. Jean Robert Gauthier, en ce qui touche la défense des intérêts des francophones hors Québec dans le cadre du débat constitutionnel, les aspirations des francophones hors Québec auraient sûrement été mieux satisfaites par la nouvelle Constitution.

Mad. Séguin a conclu en soulignant que la Charte des droits linguistiques ne tenait absolument pas compte du principe fondamental de la dualité linguistique et culturelle du Canada. Pour les francophones hors Québec la lutte pour l'obtention d'un statut de citoyen à part entière devra se poursuivre, comme c'est le cas depuis maintenant 114 ans.



Nicole Bonvalet et Gérard Guénette, des comédiens hors pair, dans la comédie LA CRIQUE de Guy Foissy, présentée à l'auditorium de la faculté St-Jean le 11, 12 et 13 décembre prochain à 20h00. Voir la critique de Guy Goyette en page 5.

SOMMAIRE

VENTES suite de la page 1

équivalence sur les ventes immobilières et une augmentation de 25% sur les ventes d'assurances générales. Voilà pourquoi on parle de prévisions budgétaires réalistes. Pour éviter des taux d'intérêts très élevés, on met en vente les investissements de CARDA qui sont de l'ordre d'un demi-million de dollars.

Au cours de la réunion, on a procédé à l'élection du comité exécutif composé de 12 membres, c'est-à-dire 3 membres par région: Girouxville et St-Isidore, Bonnyville, Edmonton et St-Paul dont sept personnes composent le bureau de direction. Six postes étaient à combler. Les personnes élues sont: Vital Ouellette; St-Paul, Evans Lavoie; St-Isidore, Louis Tellier; Bonnyville, Ron Bérubé; Bonnyville, Marcel Cadrin; Thérien et Léonidas Cadrin; Edmonton. Monsieur Ron Poirier a été élu à la présidence.

Avec les coupures budgétaires prévues, les remaniements au sein des divers bureaux et la vente des investissements, on prévoit pour CARDA, une bonne remontée économique.

Sous la surveillance de la Caisse Populaire de St-Paul et de son aide appréciée, on souhaite que la population en général continue d'utiliser les services de CARDA et vienne s'informer des nouveaux services offerts. On souhaite la bienvenue à tous.





OFFRE D'EMPLOI

A TEMPS PARTIEL

LE FRANCO est à la recherche d'une personne qui pourrait faire la livraison du journal à tous les Centres de distribution à Edmonton, dont la liste paraît en page 9 de la présente édition.

QUALIFICATIONS

1) Posséder une voiture en bon état
2) Etre disponible tous les mercredis et jeudis
3) Etre fiable

RENUMERATION

Salaire plus mileage: à négocier

RENSEIGNEMENTS

Communiquer avec M. Paul Denis au numéro

423-5672

HOMMAGE A THERESE F. CASGRAIN

Par Gabrielle Baillargeon

«UNE FEMME CHEZ LES HOMMES».

La meilleure façon de rendre hommage à cette grande femme serait de tirer des extraits de son autobiographie afin de bien comprendre qui elle était. J'ai décidé de mettre entre guillements les phrases prises de son livre, qu'elle a écrit et publié en 1971. «Une femme chez les hommes».

«La famille Forget dont je suis issue s'établit au Canada vers le milieu du dix-septième siècle. Le premier ancêtre venu de Normandie fut Nicholas Forget qui arriva aux environs de Montréal vers 1656.»

«Nicholas épousa en premières noces Madeleine Martin, fille d'Abraham Martin dit l'Ecossais, qui ligua son nom au champ de bataille où se rencontrèrent les armée de Wolfe et de Montcalm en 1759, les Palines d'Abraham». (Abbé C. Tanguay, Dictionnaire Généalogique des Famille Canadiennes, 1er volume p. 415)

«Certains membres de ma famille ont participé aux soulèvements politiques en 1837».

«Dans le Québec traditionaliste d'alors, les dirigeants politiques n'admettaient pas l'importance du vote féminin. Le parti au pouvoir et l'opposition étaient toujours d'accord, sous un prétexte quelconque, pour refuser le droit de suffrage aux femmes. Cette attitude était d'autant plus choquante que les femmes du Québec avaient exercé ce droit au delà d'un siècle plus tôt. De fait, c'était à ce moment la seule partie de l'Empire où existait pareil état de chose. Malheureusement, en 1843, une loi était passée au Parlement du Canada-Uni, privant les femmes du droit de vote, et cela pour des années à venir».

«En 1913 fut fondé The Montréal Suffage Association».

«L'octroi de vote à certaines femmes en 1917 eu l'effet d'ouvrir une brèche dans la digue et en 1919, ce droit fut étendu par le Women's Suffage Act à toutes les Canadiennes aux élections fédérales. Le Québec resta en arrière en leur refusant ce même droit lorsqu'il s'agissait d'élections provinciales.»

«Le Clergé, en général était opposé au vote des femmes, ce qui était loin d'aider à notre cause.»

«En 1927, Mlle Iola Saint-Jean, formait l'alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec».

«C'est le 19 février 1927 que, pour la première fois dans l'histoire de notre province, Victor Marchand, député à l'assemblée législative, proposa qu'un membre différent de l'assemblée parraine notre projet de loi». C'était de faire présenter « un bill public à chaque session en faveur du suffrage féminin». Et c'était toujours «le verdict d'un refus brutal».

«En 1930 «les réformes à opérer à notre Code civil» étaient urgentes. «Les dispositions du Code se lisaient comme suit: Article 187. Le mari peut demander la séparation de corps pour cause d'adultère de sa femme».

«Article 188 - La femme peut demander la séparation de corps pour cause d'adultère de son mari, lorsqu'il tient sa concubine dans la maison commune». «En principe l'adultère peut être une injure aussi dure à subir pour la femme que pour l'homme, quoi qu'on dise, on sait bien qu'en fait la blessure faite au coeur de l'épouse n'est pas généralement aussi vive que celle dont souffre le mari trompé par sa femme».

«A une réunion au congrès 1919 présidée par le juge Emily Murphy de l'Alberta, une résolution fut formulée et ensuite présentée au premier ministre Sir Robert Borden, lui demandant d'ouvrir les portes de la Chambre haute aux Canadiennes. Le National Council of Women suivait cet exemple».

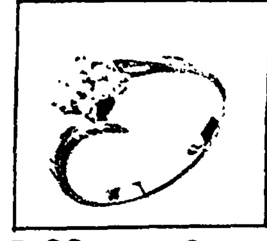
«En 1927, Mme Emily Murphy conclut qu'il n'y avait rien à attendre de tous ces politiciens». Elle «choisit quatre autres femmes de grande renommée pour se joindre à elle dans cet important procès». «Elle s'adresse d'abord à Mme Nelly McClung, auteur et journaliste bien connue, excellent orateur et ardente féministe. Grâce à ces efforts, l'Alberta et le Manitoba avaient obtenu le vote féminin dès 1916. De plus elle aurait siègé comme député à la Législature de l'Alberta. Après Mme McClung, elle recruta l'honorable Irène Parlby, ministre à l'assemblée législative de l'Alberta depuis 1921. Les deux autres femmes Mme Louise Kenny, également député de l'Alberta et Mme Henriette Muir Edwards, membre du Bureau de législation du National Council of Women et auteur de deux opuscules sur le statut légal de la femme au Canada et en Alberta.»

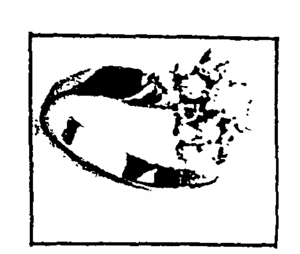
«Le 28 juillet 1929 commençait à Londres, en Angleterre, la procédure devant décider finalement si les femmes devaient être considérées comme des personnes. En rendant le verdict, le 18 octobre 1929 ce dernier redonna à des milliers de femmes du Canada un nouveau sentiment de dignité. Il déclara: «...Their lorships have come to the conclusion that the word person includes members of the male and female sex... and that women are eligible to be summoned and become members of the Senate of Canada».

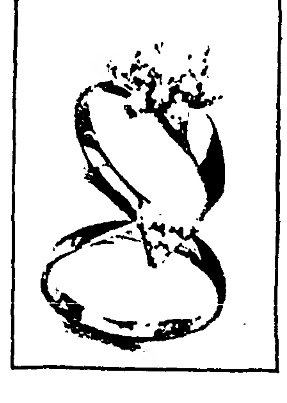
«En 1932, la mesure voulant le droit de vote des femmes mariées propriétaires aux élections municipales fut adoptée par les membres du Conseil de ville de Montréal.».

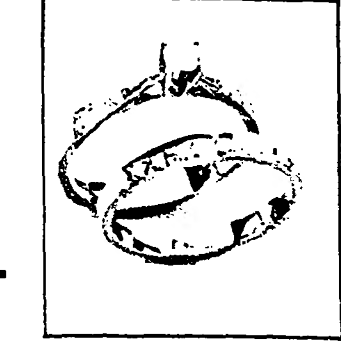
Voir Madame CASGRAIN

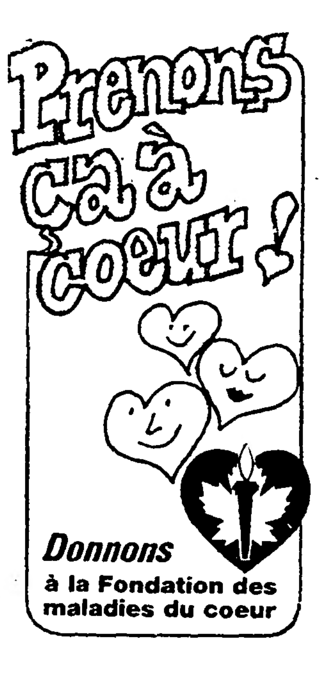
page 3











Concours Aurèle Séguin pour auteur-compositeur-interprète

Le Conseil de la Vie française en Amérique en collaboration avec la Fédération culturelle des Canadiens français et l'Association de la presse francophone hors Québec lance un concours pour AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRETE.

THEME: Mon coin de pays.

PRIX: Bourse de $1,500. devant être utilisée pour fins de stages de formation ou de perfectionnement artistiques.

DATE LIMITE DE L'INSCRIPTION: le 15 janvier 1982.

DATE LIMITE DE SOUMISSIONS D'OEUVRES: le 12 février 1982.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE:

- le concours s'adresse à tout(e) auteur-compositeur-interprete de la relève francophone à l'extérieur du Québec

- musique et texte originaux (ils n'auront donc jamais été publiés, ni enregistrés)

- enregistrement de la chanson sur cassette accompagne du texte et de la musique

- chaque auteur-compositeur-interprete peut présenter plus d'une composition

- le jury sera composé de personnes des milieux artistique et littéraire.

Le nom de la personne gagnante sera proclamé le 19 mars 1982.

- Sans accorder d'autre forme de compensation, le Conseil de la Vie française en Amérique et la Fédération culturelle des Canadiens français acquerront les droits d'auteurs des oeuvres soumises relatifs à la reproduction et à la diffusion.

- Les oeuvres qui n'auront pas été choisies pourront être retournées, sur demande, à leur auteur.

- Le comité organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages ou les pertes qui pourraient survenir pendant le transport.

- De plus, le comité organisateur ne sera pas tenu de justifier les décisions du jury de sélection.

Adresser tout envoi à:

La Fédération culturelle des Canadiens français
a/s La responsable des communications
C.P. 26, Succ. Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B8

Madame CASGRAIN suite de la page 2

Vingt Fois, on refusait aux femmes de la délégation pour le droit de vote aux Québecoises.

Au début des années 1930, Madame Casgrain s'intéresse au mouvement l'Action libérale. En 1935 le journal La Province fut fondé comme l'organe officiel de l'Action libérale nationale pour rectifier les injustices aux travailleurs. On l'appellait l'ALN.

On retrouve dans son chapitre «Préjugés En Déroute» les noms de Taschereau, Ernest Lapointe, Maurice Duplessis, Jean Martineau Lucien Dansereau, Paul Gouin, Fred Monk Calixte Cormier, Adélard Godbout - Et c'est en 1936 que se formait «l'Union nationale» - L'ALN se retirant du parti.

La Ligue des Droits de la femme préparait un mémoire à être présenté à la commission d'Enquête Rowell - Sirois des Relations entre le Dominion et les provinces. Dans le texte on exposait «les conditions intolérables existantes dans le Québec et établissait clairement les répercussions économiques découlant du fait que les femmes n'avaient pas le droit de vote provincial! On avait prouvé « que dans huit des villes du Canada, la mortalité infantile était de plus de cent par mille naisances. Il se trouvait que toutes ces villes étaient situées au Québec. Les militantes féministes étaient convaincues que le droit de suffrage et d'éligibilité des femmes auraient pour effet d'améliorer cette situation».

«En ce jour mémorable du 20 février 1940, le projet de loi du suffrage féminin se trouvait inscrit dans le discours du trône». M. Adélard Godbout libéral était premier ministre du Québec. Le 7 mars 1940, Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve déclarait que l'Eglise catholique du Québec était fermement opposée au projet de suffrage féminin que préconisait le gouvernement libéral du Québec. Maurice Duplessis était chef de l'opposition. Même Le Droit d'Ottawa, propriété des Oblats, s'affirmait contre le vote féminin. Le Devoir, également s'opposait. Résistant à ces attaques de dernière heure, convaincu qu'il agissait en accord avec les principes d'une saine justice et selon les dictées de sa conscience, Adélard Godbout présenta à l'Assemblée législative, le 9 avril 1940, le projet de loi no. 18 accordant aux femmes du Québec le droit de vote et d'éligibilité». Après des débats orageux «le projet de loi était finalement adopté en troisième lecture par une majorité de 67 contre 9. Ainsi le 23 avril 1940, les militantes pour le suffrage féminin eurent le plaisir d'entendre la formule « le roi le veut» qui décrétait comme loi la mesure qui venait d'être adoptée par les deux Chambres».

Et c'était la fin d'une lutte pénible qui dura 27 ans à partir de 1913 jusqu'à 1940.

En 1942, Madame Casgrain se présente candidat aux élections comme libérale - indépendante pour le comté Charlevoix - Saguenay. Le jour de l'élection, sur 200 bulletins de vote 2 seulement étaient pour elle. «Je m'aperçus bien vite que les chefs du Parti libéral, tant fédéral que provincial, ne voulaient pas de moi comme député».

Elle se tournait vers le parti CCF. «Quiconque étudie objectivement l'histoire politique de notre pays constate que la quasi - totalité des mesures de sécurité sociale adoptées par le gouvernement fédéral furent inspirées par la doctrine du CCF, aujourd'hui connu sous le nom de Nouveau Parti démocratique: pensions de vieillesse en 1927, assurance-chômage en 1940, et enfin allocations familiales sanctionnées en 1944 et mise en vigueur en 1945. Le ministère fédéral du Bien-être et de la Santé devait désigner lequel des parents devait recevoir l'allocation. Pour tout le Canada sauf au Québec, la mère était désignée comme le parent à qui l'allocation familiale devait être payée. Dans le Québec, Maurice Duplessis, de nouveau premier ministre, anti féministe notaire, s'opposa au mode du paiement. En autocrate qu'il était, d'accord avec quelques ministres francophones du cabinet fédéral et des membres du clergé catholique, il s'arrangea pour que les allocations familiales au Québec soient payables non pas à la mère mais au père de la famille». Après tout «le mari était le chef de la communauté et son administrateur, tandis que la femme mariée était frappée d'incapacité».

«J'obtenais rendez-vous avec M. Louis St-Laurent, alors ministre de la Justice, pour lui faire part de mes craintes».

«Peu avant, je rencontrai Mgr Charbonneau qui m'assura que j'étais libre moralement de demander que les allocations familiales soient payables à la mère». Il y «eut lieu une réunion de responsables de l'Action catholique au sous-sol de l'archevêché de Montréal à laquelle je fus invitée. Je me sentais comme Daniel dans la fosse aux lions» - sous-sol aux fenêtres à grille avec les dirigeants de l'Action catholique». Etaient présents: « Mgr Irénée Lussier, M. Gérard Filli , Daniel Johnson et Mme Pierre Dupury». Après cette réunion «j'appris que le premier ministre Mackenzie King désirait me parler au téléphone «disant» «Je viens d'être mis au courant de votre bataille que vous êtes en train de livrer. Dans quelques heures, je pars pour San Francisco où je dois assister à la fondation des Nations-Unies. Quand je reviendrai, je règlerai le problème».

«Le 1er juillet 1945, les premiers chèques d'allocations familiales furent envoyés à toutes les mères du Canada, sauf aux Québecoises qui ne les reçurent que trois semaines plus tard, car on avait dû changer toutes les plaques préalablement faites au nom du père».

«Le congrès national du parti eut lieu en 1948 à Winnipeg où je fus élue in absentia à l'un des postes de vice-président. Aux élections fédérales de 1957, je me portais candidate dans le comté de Villeneuve incluant la ville de Rouyn.» Réal Caouette candidat créditiste, un libéral et un conservateur étaient là. «Cette fois, c'est le libéral qui avait été élu. En juillet 1958, le parti CCF se réunissait en congrès à Régina; en 1961 à Ottawa. Ainsi fut fondé; en 1961 le Nouveau Parti Démocratique avec Tommy Douglas, premier leader national. En 1960 aux élections provinciales, Jean Lesage prit le pouvoir et ainsi commença la révolution tranquille.

SUITE LA SEMAINE PROCHAINE

ÉDITORIAL

Les ouvertures officielles:

EN FRANCAIS S'IL VOUS PLAIT!

Nous faisons de temps à autres des ouvertures officielles. C'est parfois un hôpital, une patinoire couverte, un aéroport tout neuf ou un édifice appartement pour l'âge d'or. C'est aussi parfois l'ouverture officielle d'une grande fête, des jeux d'hiver, des journées de festivités et on en passe.. De toute façon, quand l'occasion se présente, on fait une ouverture officielle. C'est comme il se doit.

A chaque ouverture officielle on invite des dignitaires à qui on demande de dire quelques mots, (le moins possible) et à un d'entre eux de couper le ruban ou de dévoiler une plaque, etc.. Tout ça, c'est très bien.

En Alberta bien sûr, les dignitaires sont pour la plupart anglophones ils ne savent pas parler français. Représentants des gouvernements, échevins, ministres, membres du Parlement ou de la Législature, tous ou presque, ne parlent pas français.

Quelques uns d'entre eux essaient de dire quelques mots après avoir pratiqué longtemps pour s'assurer que leur prononciation ne casse pas trop les oreilles. Certains n'y arrivent pas du tout.

D'autres encore nous surprennent parce qu'ils ont appris le français dernièrement, en cachette en plus, du moins assez pour pouvoir prononcer un petit discours d'occasion.

Mais les nôtres, c'est-à-dire nos francophones qui sont bilingues, se font un plaisir de parler uniquement en anglais pour ne pas déplaire à ces gens, non-francophones, qui ne comprennent pas un seul mot de la langue française.

Le temps des politesses linguistiques est révolu. D'ailleurs, puisque ces dignitaires se donnent énormément de peine à préparer et à prononcer, tant bien que mal, quelques phrases choisies en français, pourquoi ne pas leur donner d'occasion d'entendre du français?

En tout premier lieu, c'est une question de principe. Le français est langue officielle au pays, il faut donc s'en servir en public car elle y a droit. Tant et aussi longtemps qu'on parlera en anglais à nos ouvertures officielles, les gouvernements se permettront d'envoyer des dignitaires qui ne sauront pas parler français ou presque pas. D'ailleurs dans tout ce que nous faisons, dans toutes nos communications avec nos gouvernements, nous avons été tellement polis que la langue française n'est plus nécessaire à la vie. Par exemple, le gouvernement de l'Alberta n'offre aucun service en français à la population, car la demande n'existe pas puisque les francophones sont polis et parlent en anglais.

Le pire cependant c'est l'insulte vis-à-vis les francophones qui assistent à ces ouvertures officielles. Certains parmi eux comprennent mal l'anglais. On se trouve à leur imposer une langue seconde quand ils sont en majorité. Même si nous sommes tous bilingues, ce n'est pas une raison pour tout virer en anglais sous prétexte d'être compris par tous. Si les dignitaires non-francophones ne comprennent pas tout ce qui est dit, c'est bien dommage. Au moins, en parlant français on insultera pas les nôtres.

Un peu de bilinguisme ça va. Il y a des maîtres de cérémonies qui sont parfaits. Ils savent balancer d'une langue à l'autre sans que cela paraisse anormal, ni choquant. Ce qui frise le ridicule cependant c'est que ce sont les anglophones qui s'efforcent pour parler français et les francophones qui s'efforcent eux aussi à parler anglais. Comme quoi le monde est à l'envers.

Il est temps, grand temps, de redresser les choses. Pour l'amour de Dieu et des ancêtres, parlez en français aux ouvertures officielles et à toutes autres occasions publiques. Si non, on fera tourner dans leurs tombes les héros du passé, les pionniers, les missionnaires oblats, les congrégations des soeurs enseignantes et combien d'autres qui ont donné leur vie en défendant les droits de la langue française dans l'Ouest.

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 120,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition
Lynda McCollough

Administration
Johanne B. Cornellier

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10014 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte:
1 an : $15.00
2 ans: $25.00

LE FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Obtenir un service en français c'est difficile

Il m'est arrivé à deux reprises de vouloir m'adresser en français à des fonctionnaires fédéraux qui se trouvaient en rapport direct avec le public, comme par exemple le personnel du bureau des passeports ou des services douaniers de Winnipeg où le pourcentage de fonctionnaires bilingues était respectivement de un sur cinq et de zéro sur sept (Cf. The Winnipeg Free Press du 21 septembre, The Calgary Herald du 29 octobre, La Liberté des 24 septembre et 29 octobre 1981).

Malgré ces chiffres peu encourageants, je ne m'attendais certes pas à trouver l'accueil qui me fut réservé le 20 novembre dernier en entrant dans un autre organisme fédéral tel que le «Centre de counselling en matière de carrière pour jeunes» (je cite textuellement le nom de ce service). Je venais à peine de m'adresser en français à la réceptionniste que celle-ci me signifia en anglais qu'il fallait lui parler dans sa propre langue. Elle fut vite secondée par un autre employé qui vint me dire avec autant d'effort que de courroux: «On n'est pas au Québec!... We speak English here in Manitoba». Le seul fonctionnaire qui fût bilingue dans ce bureau de huit employés vint clôturer ces débats. Mais la mauvaise volonté persistait. On demanda à une dactylo de prendre les photocopies d'une brochure en français, mais elle refusa. Le fonctionnaire bilingue dut le faire à sa place. Je partis en n'emportant que quelques pages photocopiées d'une brochure qui était disponible au public en anglais mais pas en français.

Nonobstant cette pénible impression et considérant seulement le nombre de fonctionnaires bilingues dans chacun des trois établissements visités au cours des derniers mois, on obtient les proportions suivantes: un sur cinq (Passeports), zéro sur sept (douanes), un sur huit (counselling), ce qui donne la moyenne approximative d'un fonctionnaire bilingue sur sept.

O ironie! l'on trouve encore dans l'Ouest certains anglophones pour vous affirmer que l'administration fédérale est peuplée de 95% de francophones et de seulement 5% d'anglophones, quel favoritisme! etc. Ces mêmes personnes ne manqueront pas de dénoncer les sommes fabuleuses dépensées par le gouvernement dans son «Programme de développement du bilinguisme» destiné à franciser la fonction publique -- francisation efficace en effet, se chiffrant par un fonctionnaire bilingue sur sept!

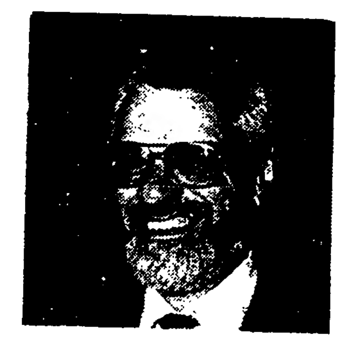
Cependant, une proportion aussi dérisoire ne s'explique pas seulement par les fonds mal utilisés mais aussi par la technique du gouvernement fédéral qui pourrait se résumer comme suit: Canadiens-Français, plaignez-vous pour obtenir vos services fédéraux en français, sinon vous n'aurez rien du tout! (Cf. Paul Denis: Il faut se plaindre. Le Franco-Albertain, 28 octobre 1981, p.5). Cette politique, qui veut faire des francophones de vils dénonciateurs, s'écarte sensiblement des nobles déclarations faites par le gouvernement pour apaiser la population québecoise: «La loi sur les langues officielles place le français et l'anglais sur un pied d'égalité dans toutes les institutions du parlement et du gouvernement du Canada». Il n'est nullement question ici de déposer « une plainte par semaine pendant trois mois et ensuite on verra...» (Ibid.).

Tout ceci nous ramène au «Centre de counselling en matière de carrière pour les jeunes» où il n'est même plus question d'ignorance mais bien d'hostilité délibérée vis-à-vis de l'une des deux cultures officielles. Ne soyons cependant ni trop surpris, ni trop sévères à l'égard de ces jeunes fonctionnaires qui, depuis plus de dix ans, ont été privé du droit de se perfectionner en français, les universités de l'Ouest ayant supprimé le français comme condition d'admission et comme matière requise. Les curieuses leçons de civisme données par les universités ont fini par porter leur fruit!

C'est précisement pour réparer des injustices de ce genre que la Société de l'éducation française hors du Québec s'est dédiée au rétablissement du français à l'Université. Malgré les abus actuels et justement à cause d'eux, les organismes fédéraux et provinciaux pourront prendre certaines mesures urgentes pour remédier à cet état de choses, ne serait-ce qu'en établissant des conditions linguistiques dans l'enseignement supérieur en échange des fonds distribués. La situation est d'autant plus sérieuse qu'elle continue à s'aggraver. Comme Dr. Kandeler l'a déjà fait remarquer au chancelier de l'Université de l'Alberta dans sa lettre du 16 avril 1979, «il parait singulièrement déplacé que les universités faillissent ainsi à leur mission, et il est grand temps que cela cesse».

André de Leyssac Président de la S.E.F.H.Q. C.P. 2190 Winnipeg, R3C 1N8





UN AUTRE SUCCES AU T.F.E.

Par Guy Goyette

Un autre succès au Théâtre Français d'Edmonton! Et ce, à la 50e mise en scène de son Directeur, Pierre Bokor. Pour une détente c'en est une, et c'est du réussi. Il s'agit de Pompom qui vit en dehors de sa vie, et comme dit sa femme Poupette, «comment voulez-vous qu'un homme qui joue avec la vie soit un criminel»! Et comme «les processus sont irréversibles» de l'affirmation de notre héros, et bien tout se déroule au gré de l'imagination enfantine. Pompom a le tour de «s'emberlificoter» et pour lui, tout se tient: il y a toujours une raison, une explication, et dérisoirement sa Poupette trouve les «explications lumineuses». Leur philosophie: il faut vivre à son rythme ... à condition bien sûr que la loi ne vienne arrêter ce rythme et vous comble de la visite de Poupette qui vous tricote un «pull-over» tandis que vous dégustez une banane!

Nos conditions d'habitation seraient sans doute améliorées si on nommait Pompom conseiller économique au ministère de l'habitation.

Nicole Bonvalet qu'on a vue à plusieurs reprises au TFE dépasse vraiment le titre «amateur». Gérard Guénette joue toujours le rôle à merveille, et sous son déguisement Pompom, il rejoignait la candeur du bambin qui déballe ses joujoux de Noël! Il y avait là devant nous, sans contredit, les deux meilleurs comédiens de langue française en Alberta. Le but de Guy Foissy est sans doute de détendre ses gens, et il le réussit à merveille. Les tableaux se succédant sous des jeux de lumière très à point nous faisaient passer de la prison à la forêt. et de la cuisine de Germaine, le tout agrémenté d'airs légers, productions locales de Michel Landry. Ce qu'on doit en dépenser de l'énergie à jouer une telle pièce! Et que d'émotions se déroulent? L'amertume de la prison, la gloire de la propriété, le sens de la direction au milieu des bois, les plaidoyers au jury, enfin, le grand rêve de Pompom propriétaire et les réactions de Poupette devant toutes les fantaisies de son léger mari.

Disons que même s'il s'agit du rêve et de l'invraisemblable, Guy Foissy et Pierre Bokor choisissent de nous détendre, et on n'aurait pur choisir meilleurs interprètes pour la circonstance. Bravo Gérard, bravo Nicole, et revenez-nous encore! «La Crique» sera de nouveau présentée à la Faculté Saint Jean les 11,12 et 13 décembre prochain; ça vaut la peine!



Nicole Bonvalet et Gérard Guénette dans une scène de la pièce «La Crique».

ROND-POINT 1982

A. PROGRAMME PRELIMINAIRE

Le vendredi, 5 mars:

de 13h00 à 22h30: réunions de différents organismes
de 19h00 à 22h00: inscription
de 21h00 à 01h00: piano-bar rencontre libre/bar payant
de 21h30 à 01h00: soirée dansante

Le samedi, 6 mars

de 08h00 à 09h30: inscription à Rond-Point
08h45 : départ des participants pour le stage de danses folkloriques
09h30 : réunion annuelle de l'Association Canadienne française de l'Alberta
12h30 : dîner libre
13h30 : inscription à la réunion de la Caisse Francalta
14h00 : réunion annuelle de la Caisse Francalta Credit Union Ltd.
15h30 : réception - vin et fromages, pour souligner le 10e anniversaire de la Caisse Francalta
18h00 : cocktail d'amitié
18h30 . banquet avec orateur invité
21h00 : soirée dansante avec le groupe «Plus 4»

Le dimanche, 7 mars

10h00: célébration eucharistique
11h00: déjeuner
12h00: départ des participants



QUAND: 5, 6 et 7 MARS 1982

OÙ: **HOTEL WESTIN**
10135 - 100e rue
Edmonton

B. KIOSQUES

Rond-Point met cette année une trentaine de kiosques à la disposition des exposants et des organismes francophones. Le prix de location sera de $65 par kiosque. Ce montant vous permettra d'avoir une table recouverte de 6 pieds par 2 pieds avec 2 chaises et une prise de courant. Aucun équipement sonore ne sera fourni. Un garde de sécurité sera présent entre minuit et 8h. Vous êtes quand même invités à prendre des assurances, Rond-Point n'assumant aucune responsabilité en cas de pertes. Le montage et le démontage des kiosques se fera aux heures suivantes:

. montage: à partir de 16h le vendredi 5 mars
. démontage: de 9h à 10h le dimanche 7 mars

Si vous désirez obtenir un emplacement pour un kiosque, veuillez faire parvenir un chèque de $65 à l'ordre du Conseil Albertain de la Coopération, à l'adresse suivante:

Rond-Point 1982
a/s Conseil Albertain de la Coopération
100, 8925 - 82è avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Ginette au numéro 465-7818.

C. LOGEMENT

100 chambres ont été retenues à l'hôtel Westin à un tarif préférentiel de $52 par soir pour une chambre simple ou double.

Vous devez faire vous-même votre réservation à l'hôtel Westin avant le 5 février 1982 (Tél.: 426-3636). Si vous préférez vous pouvez vous procurer des formulaires de réservation, disponibles auprès du secrétariat de votre ACFA régionale à partir du 14 décembre.

Vous voudrez bien noter qu'il est dans votre intérêt d'annuler votre chambre en temps et lieu si jamais vous ne pouvez assister au Rond-Point.

A noter: les personnes qui coucheront deux soirs à l'hôtel Westin se verront charger seulement pour la première nuit, l'hôtel facturant Rond-Point pour la deuxième nuit.

D. BILLETS

Prix des activités: par personne

1) soirée dansante du vendredi soir: gracieuseté de la Commission culturelle de l'ACFA

2) banquet et soirée dansante (vin inclus, gracieuseté des organismes affiliés au C.A.C.): $30

3) soirée dansante seulement: $8

4) petit déjeuner le dimanche matin: $10

Vous pourrez obtenir des billets dès janvier auprès du secrétariat de votre ACFA régionale.

A noter: aucun billet pour le banquet et le petit déjeuner ne sera vendu sur place. Toutefois, il sera peut-être possible de faire des échanges au kiosque d'information.

Il n'y aura aucun remboursement sur les billets vendus.

La date de tombée pour l'achat des billets est le 27 février 1982.

E. REUNION DES ORGANISMES OU GROUPES OU AUTRES

Plusieurs organismes ont déjà manifesté leur intention de profiter de Rond-Point '82 pour tenir une réunion d'affaires, assemblée régulière ou annuelle, conseil d'administration, etc... A cette fin, le comité organisateur de Rond-Point offre les services de salle de réunions le vendredi 5 mars à compter de 13h jusqu'à 22h30.

Veuillez noter que l'ACFA et la Caisse Francalta tiendront leur assemblée générale annuelle le samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16 h respectivement.

Les organismes intéressés sont priés de s'adresser au secrétariat de la Commission culturelle avant le 15 janvier pour faire les réservations nécessaires.

F. KIOSQUES D'INFORMATION

Ce kiosque pourra cette année mieux vous desservir en raison de son emplacement. Vous pourrez obtenir des informations sur les activités, les réunions, échange de billets, etc...

G. STAGE PROVINCIAL DE DANSES FOLKLORIQUES

La Commission culturelle de l'ACFA en collaboration avec Les Blés d'Or organisent un stage provincial de danses folkloriques les 5, 6 et 7 mars 1981. Trois volets seront enseignés:

a) danse enfantine avec France Bourque-Moreau
b) gigue avec Michel St-Louis
c) et chorégraphie avec Richard Gingras.

Les stagiaires sont invités à s'inscrire le plus tôt possible. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le secrétariat des Blés d'Or à St-Paul en composant le 645-4410 ou 645-4462.

HORAIRE TV - LE FRANCO

TELERAMA

SEMAINE DU 12 AU 18 DECEMBRE 1981

12 DECEMBRE

08h30 PASSE PARTOUT

09h00 CASPER

09h30 CANDY

10h00 HEROS DU SAMEDI

10h30 FOOTBALL AMERICAIN
13h30 DEFI
14h00 BAGATELLE

15h00 LES ENFANTS DU 47A

15h30 BOF ET CIE

16h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Des représentants de quatre pays de la Communauté des Télévisions francophones, dont deux Canadiens, François Dauteuil et Jacques Robert, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents. Anim.: Reine Malo. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

18h00 TELEJOURNAL

18h05 SCIENCE-REALITE

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

20h00 LA SOIREE DU HOCKEY (Montréal à Toronto)

Au Maple Leaf Garden de Toronto, les Canadiens de Montréal rencontrent les Maple Leafs. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

22h30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL
22h50 LE REGIONAL

23h00 CINEMA
«Bubu de Montparnasse»

13 DECEMBRE

08h30 PASSE PARTOUT

09h00 LE PETIT CASTOR

09h30 KLIMBO

09h45 MA SOEUR LA TERRE

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR

11h00 FOOTBALL AMERICAIN
Cincinatti à Pittsburgh
14h00 HEBDO-DIMANCHE

14h30 FILM TELECINE

15h00 DES AUTOS ET DES HOMMES

16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE

17h00 SECOND REGARD

18h00 TELEJOURNAL

18h05 SALUT SANTE

18h30 GENIES EN HERBE

19h00 CHEZ DENISE

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Contes d'Hoffman

Les Contes d'Hoffmann. Opéra fantastique en trois actes avec prologue et épilogue de Jacques Offenbach. Livret de Jules Barbier et Michel Carré, tiré de trois contes de Ernst Theodor Amadeus Hoffmann. Avec les Choeurs du Royal Opera sous la direction de John Barker et l'Orchestre du Royal Opera House. Dir. musical.: Sir Colin Davis. Chef d'orchestre: Georges Prêtre. Parmi la distribution, entre autres: Robert Lloyd, Robert Tear, Siegmund Nimsgern, Agnès Baltsa, Claire Powell et Placido Domingo.

22h30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL
22h50 LE REGIONAL

23h00 CINE-CLUB
« Le bus»

OÙ TROUVER LE FRANCO?

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme, à titre d'essaie, a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO sera publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hotel McDonald	Westin Hotel	Millwoods Mall, Unique Smoke Shop
Faculté St-Jean	Centre de Main d'Oeuvre, 109e rue	Walden's
Francalta Sud	Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue	Hub Cigar, 82e rue
Francalta Nord	Librairie principale	Convention Inn, sud
Mike's	Le Carrefour	Sweets'n things, Edifice CN
Kits Camera, Kingsway Mall	West Edmonton Mall, Sheffield	Air Canada, Jasper
Edmonton Inn, Gift Shops	CN - Wildrose Shop	Librairie Southgate

FILMS DE LA SEMAINE

samedi 12 décembre
23h00 cinéma

BUBU DE MONTPARNASSE, drame social réalisé par Mauro Bolognini avec Ottavia Piccoô, Antonio Falsi, Massimo Ranieri et Alain Noya. Berthe se prostitue, dans le quartier de Montparnasse, pour subvenir aux besoins financiers de son mari, Bubu. Le dernier tente un vol mais finit en prison. Berthe s'amourache alors d'un étudiant, Pierre, avec qui elle tente de refaire sa vie.... (It. 70)

dimanche 13 décembre
23h00 ciné-club

LE BUS, drame réalisé par Bay Okan avec Bay Okan, Tucel Kurtiz, Aras Oren, Nuri Sezer.... Neuf paysans turcs sont passés en contrebande en Suède à bord d'un vieil autobus. Le chauffeur les abandonne en plein centre de Stockholm, après qu'ils lui aient confié leurs passeports et leur argent. (Suisse 76)

lundi 14 décembre
20h00 télé-sélection

PETITE HANTISE, (Commissaire Moulin.... Police Judiciaire), film policier réalisé par Robert Guez avec Yves Renier, Guy Montagne, Tsilla Chelton. Le Commissaire Moulin se rend à Cabourg en Normandie chez sa tante pour y chasser les fantômes et les revenants. (Fr. 78)

mardi 15 décembre
14h30 cinéma

AMOUR, GRENOUILLE ET OGRE, conte de fée réalisé par Jim Henson avec Trudy Young, Gordon Thompson. La grenouille Kermick et ses amis accueillent une minuscule congénère. Celle-ci est l'ex-prince Robin le Brave, réduit à cet état par la sorcière Taminella qui est également l'auteur d'un sort odieux sur la princesse Mélora. (CAN)

23h40 cinéma

BATAILLE DU PACIFIQUE BANZAI, documentaire réalisé par Daniel Costelle. Dans la série des grandes Batailles, la bataille du Pacifique. La situation politique dans le monde de 1938. L'attaque de Pearl Harbour, la déclaration de guerre avec le Japon, etc... (FR.)

mercredi 16 décembre
24h10 cinéma

LES VIOLONS DU BAL, drame réalisé par

14 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT
La grossesse et la condition physique. Anim.: Monique Tremblay Part.: Lise. Réal.: Jean-Claude Houde, CBVT-Québec.
09h45 LES ORALIENS
10h00 A TIRE D'AILES
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 WICKIE
11h55 LES PIERRAFEU
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CESAR BIROTTEAU
15h30 LES ATELIERS
16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLEN DETECTIVE
17h00 GALACTICA
18h00 CE SOIR
18h30 MON PAYS, MES AMOURS
19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TETE-SELECTION
« Petite hantise»
22h00 VIVRE ICI MAINTENANT
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 FEMME D'AUJOURD'HUI
24h10 LA COURONNE DU DIABLE

15 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 A TIRE D'AILES
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 HEIDI
11h55 ENTRE NOUS LA BELLE AFFAIRE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
« Amour, grenouille et ogre»
16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 LES PIERRAFEUS
17h30 TELEJEANS
18h00 CE SOIR
18h30 PILE OU FACE
19h00 LAUTREC 82
19h30 DU TIC AU TAC
20h00 LES GIROUETTES
20h30 QUINCY
21h30 LE POINT
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 RENCONTRES
23h40 CINEMA
« Bataille du pacifique «Banzai»

16 DE

09h30 EN MOUVEME
09h45 L'EGLISE EN
10h00 A TIRE D'AIL
10h15 TAPE TAMBOU
10h30 PASSE PARTO
11h00 MAGAZINE EX
11h30 UN ANIMAL, D
11h55 LA ROUTE DE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJO
14h30 LE TEMPS DE
16h00 BOBINO
16h30 D'IBERVILLE
17h00 TELE 5 :
«Arsène Lupin»
18h00 CE SOIR
18h30 AFFAIRES PUB
19h00 GRIZZLY ADAM
20h00 LE TEMPS D'UN
20h30 LE MONDE A DE MAGIE
22h30 NOUVELLES NA INTERNATION
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLETS D'UN
24h10 CINEME
«Les violons du



16 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 L'EGLISE EN PAPIER
10h00 A TIRE D'AILES
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55 LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 D'IBERVILLE
17h00 TELE 5 : «Arsène Lupin»
18h00 CE SOIR
18h30 AFFAIRES PUBLIQUES
19h00 GRIZZLY ADAMS
20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 LE MONDE A BESOIN DE MAGIE
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLETS D'UN PAYS
24h10 CINEME «Les violons du bal»

17 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 A TIRE D'AILES
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS
11h55 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA «Les six évadés»
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 FREDERIC
17h30 DANIEL BERTOLINO L'exploration et vous
18h00 CE SOIR
18h30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
19h00 JAMAIS DEUX SANS TROIS
19h30 BOOGIE WOOGIE '48
20h00 LES GRANDS FILMS «Comme des gens normaux»
22h00 JE M'APPELLE LEO
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 ANGOISSES « Un tombeau pour la mariée»

Michel Drach avec J.L. Trintignant, Marie-Josée Nat, Gabrielle Doulcet, David Drach. L'histoire d'un petit juif de neuf ans, qui durant l'oppression des nazis assiste à l'effondrement de ce qui était sa vie. (FR. 75)

jeudi 17 décembre
14h30 cinéma

LES SIX EVADES, «vaudeville» comique, réalisé par Pavel Holb Boris Moravec, avec Vlastimil Brodsky, Rolf Arndt, Walter Feuchtenberg et Jana Drichalova. Six prisonniers s'évadent d'une prison. Cinq sur six meurent dans des circonstances tragiques-comiques. Le sixième évadé trouve enfin refuge dans une cellule de la même prison avec cinq nouveaux compagnons... qui s'apprêtent eux, aussi à s'évader. (All/Tchèque 70).

20h00 les grands films

COMME DES GENS NORMAUX, drame réalisé par Harvey Hart et Shaun Cassidy, Linda Purl, Zalman King, Michael McGuire, Hope Lange.... Un jeune couple de handicapés lutte pour mener, envers et contre tous, une vie normale. (AM)

vendredi 18 décembre
14h30 cinéma

DON JUAN DE L'ATLANTIQUE, comédie die réalisé par Alexander Hall avec Bob Hope, Rhonda Fleming, Roland Young. L'action prend place sur un paquebot à bord duquel un chef scout ramène sa troupe aux Etats-Unis. La naiveté du chef lui sert de charme et d'astuce pour déjouer un voleur attiré par la richesse d'un duc. Il finira même par se fiancer à la fille de ce dernier. (AM 49)

23h10 cinéma

ROSEBUD, drame policier. Septembre Noir prend en otage la fille du richissime Fargeau et trois de ses compagnes de croisière en route à bord du Rosebud pour la Sicile. Les ravisseurs délivreront une jeune fille pour chaque demnade réalisé selon leur plan. (AM 74)


Le monde a besoin de magie, Michel Rivard

18 DECEMBRE

09h30 EN MOUVEMENT

09h45 LES ORALIENS

10h00 A TIRE D'AILES

10h15 TAPE TAMBOUR

10h30 PASSE PARTOUT

11h00 MAGAZINE EXPRESS

11h30 UNE ARCHE IMMOBILE

11h55 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
Documentaires réalisés par Michel Lessard. Narrateur: Rémy Girard. *Fêtes et veillées.* Quel est le sens exact de la fête ou plus particulièrement de la veillée chez les Québécois?

12h25 TELEJOURNAL

12h30 ALLO BOUBOU

13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINEMA
«Don juan de l'atlantique»

16h00 BOBINO

16h30 DON QUICHOTTE

17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

18h00 CE SOIR

18h30 PAYS ET PEUPLES

19h00 L'INCROYABLE HULK

20h00 LAPRADE POP, POP ET POP

20h30 HORS-SERIES:
Histoires extraordinaires

21h30 REPERES

22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES

22h55 LE REGIONAL

23h10 CINEMA
«Rosebud»

«Le Systèmme du docteur Goudron et du professeur Plume»

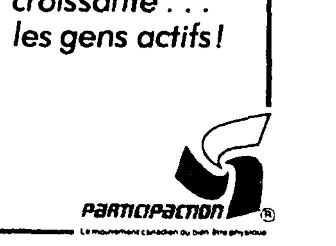
Dans le cadre de **Hors série**, le vendredi 18 décembre à 20h30, Radio-Canada proposera à ses télé-spectateurs un conte fantastique extrait des **Histoires extraordinaires** d'Edgar Allan Poe intitulé *le Système du docteur Goudron et du professeur Plume*.

Écrivain américain et poète français par l'intercession de Baudelaire, Poe est et demeure le maître du fantastique. Son oeuvre a sollicité de nombreux artistes pour qui ce monde inapaisé devient source de création.

Aujourd'hui, avec *le Système du docteur Goudron et du professeur Plume*, dans une réalisation cinématographique de Claude Chabrol, nous verrons à quel point les **Histoires extraordinaires** n'ont pas épuisé leur force de provocation.

Un jeune homme, Lucien, arrive à la nuit tombante à un château aménagé en asile psychiatrique.

Il est reçu par le docteur Maillard qui lui explique qu'il a dû, pour cause d'efficacité et de sécurité, abandonner son ancien système thérapeutique fondé sur la douceur, pour celui, plus rigoureux, du docteur Goudron et du professeur Plume. Autrefois le mot «fou» n'était jamais prononcé et ses patients menaient une vie quasi hédoniste. Il lui a fallu revenir au traitement dur par l'incarcération et le châtiment.



Le début de la soirée n'a pourtant rien pour étonner: une compagnie nombreuse et de bon aloi, habillée cependant de façon insolite, avec des costumes d'un autre âge.

Et puis, imperceptiblement, tout commence à se dégrader, les conversations deviennent inquiétantes, hallucinantes même... et une sorte de terreur générale se fait sentir quand une rumeur, des grondements et des imprécations semblent émaner des profondeurs du sol... plutôt que de l'assistance. De plus en plus déconcerté, Lucien voit soudain s'ouvrir la porte du sous-sol... Jamais il n'oubliera le sentiment de stupeur et d'horreur de cet instant-là...

Musique: Gérard Anfosso. Adaptation et dialogue: Paul Gégauff. Réalisation: Claude Chabrol. Production: FR 3 et les Films du Triangle

COUPON D'ABONNEMENT AU FRANCO ALBERTAIN
[pour vous même ou une connaissance]

LE FRANCO ALBERTAIN
10014 - 109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

☐ Renouvellement d'abonnement
☐ Nouvel abonnement

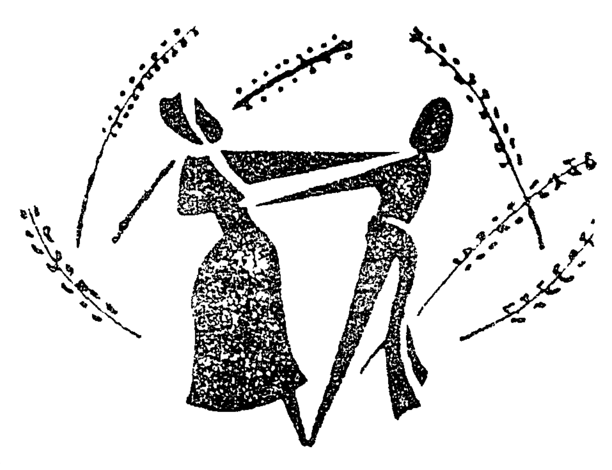
Nom . . . .

Adresse . . . .

Ville . . . . Code Postal . . . .

J'inclus mon chèque ☐ ☐ $15.00 par année ☐ $25.00 pour 2 ans (au Canada) ☐ $25.00 par année (aux Etats-Unis)

STAGE FOLKLORIQUE PROVINCIAL
LES 5 - 6 - 7 MARS
A EDMONTON



COUT DU STAGE

1) $20 couvre les frais d'inscription et le vin-fromage.

2) $28 couvre les frais d'inscription et le vin-fromage et la danse du samedi soir.

3) $40 couvre les frais d'inscription, le vin-fromage, le banquet et la danse du samedi soir.

Les dîners de samedi et dimanche, seront servis à la cafétéria de la Faculté St-Jean.

NOTE: Pour information,

veuillez téléphoner au 645-4410 - 4462,

à St-Paul

LES INSTRUCTEURS:

DANSE ENFANTINE: France Bourque-Moreau

Atelier 1

Elle a participé à de nombreux ateliers tant en Amérique qu'en Europe. Elle est considérée comme l'une des meilleures spécialistes en danses pour enfants.

Elle conseille régulièrement les commissions scolaires et les enseignants intéressés à établir des cours de danses d'inspiration folklorique pour les jeunes de 4 à 12 ans. Elle est l'auteur du livre «Je danse mon enfance» qui sert de base à ces stages.

GIGUE: Michel St-Louis

Atelier 2

Après 19 ans de danse folklorique, plusieurs stages au Québec et aux Etats-Unis et une participation en tant que danseur et directeur de quelques troupes, Michel St-Louis poursuit son activité de professeur de danse folklorique. Il enseigne la gigue, les danses canadiennes-françaises et les danses folkloriques internationales.

CHOREGRAPHIE: RichardGingras

Atelier 3

Professeur-chorégraphe d'une troupe folklorique québécoise depuis 1969. Richard a participé à plusieurs stages d'études et de perfectionnement en tant que stagiaire et plus récemment, en tant que professeur. Il connaît un répertoire important de danses folkloriques canadiennes-françaises et internationales.

Richard a acquis une grande expérience en tant que chorégraphe et producteur de spectacle avec la troupe folklorique «Les Tournesols»

LE PROGRAMME:

VENDREDI, LE 5 MARS

20H30 : Inscription & Vin-Fromage — Hôtel Westin

SAMEDI, LE 6 MARS

08H30 : Départ de l'autobus via la Faculté St-Jean

09H00 : Rassemblement Salon des étudiants de la Faculté

09H30 : Ouverture des sessions

Midi : Dîner

13H30 : Ouverture des sessions

16H45 :Départ de l'autobus

BANQUET ET DANSE

DIMANCHE, LE 7 MARS

08H30 : Départ de l'autobus via la Faculté St-Jean

09H00 : Ouverture des sessions

Midi : Dîner et Evaluation

13H30 : Ouverture des sessions

15H15 : Départ de l'autobus

RENSEIGNEMENTS UTILES:

HEBERGEMENT

à l'hôtel Westin

Simple : $52.00

Deux lits jumeaux : $52.00

Deux lits doubles : $52.00

A NOTER: Vous devez faire vous-même votre réservation à l'hôtel Westin avant le 5 février 1982 (téléphone: 426-3636). Les personnes qui coucheront deux soirs à l'hôtel se verront charger seulement pour la première nuit, l'hôtel facturant Rond-Point pour la deuxième nuit.

Veuillez retourner votre formule d'inscription à l'adresse suivante:

LES BLES D'OR C.P. 3078 ST—PAUL, ALBERTA T0A 3A0

Formule d'inscription

NOM:..

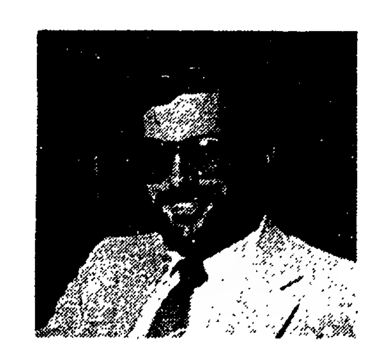
ADRESSE:.................... VILLE:.................... PROVINCE....................

CODE POSTAL:.................... NUMERO DE TELEPHONE:.................... (important)

CHOIX DE COURS:..

DEPOT DE $10.00

JE PARTICIPERAIS A: Atelier: 1 ( ) 2 ( ) 3 ( )



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

OU SE SITUE LA RELEVE?

La semaine dernière, je vous entretenais sur les succès des Oilers d'Edmonton et comment ils étaient parvenus à cette situation préférentielle. Cet article me mène à évaluer la valeur de la relève, et surtout, où elle se situe. Il y a longtemps que la première expansion des cadres a eu lieu et avec maintenant 21 équipes, il est impossible de seulement se concentrer sur les trois Ligues Junior Majeures.

Déjà, les équipes américaines, notamment Buffalo, Boston et Minnesota se sont tournées vers les rangs universitaires, où plusieurs joueurs se font valoir. Mais est-ce là la solution? Qu'on inspecte d'un peu plus près le classement des compteurs et on s'aperçoit qu'à part les joueurs canadiens, ceux qui se signalent le plus proviennent de l'autre côté de l'Atlantique.

L'Association Mondiale fut la première à aller puiser dans les équipes européennes et aujourd'hui, les résultats sont là. Des joueurs tels Kent Nilson, Borje Salming, Risto Siltanen, Per-Olav Brasar et surtout les «Statsny Brothers» font des étincelles un peu partout dans la Ligue. Remarquez d'ailleurs que les succès de certaines équipes coïncident avec l'arrivée de ces joueurs.

En 1979, lors de la fusion des deux Ligues (LNH et AMH) chacune des équipes a eu droit de piger parmi les rangs des autres clubs établis. Que reste-t-il de ce repêchage? Les Oilers ont encore Lee Fogolin et Doug Hicks, tandis que les Nordiques ont encore Alain Côté. Et ce n'est pas autour de ces joueurs que le noyau fut créé. L'arrivée de Peter et Anton Statsny a lancé les Nordiques vers la gloire l'an dernier et celle de Marian n'a fait qu'ajouter de la puissance à la formation québécoise. Aujourd'hui, les gens de Québec ne parlent presque pas de Marc Tardif (prononcez Tardy) ou de «Buddy» Cloutier. On a oublié les leaders d'hier pour maintenant aduler les Statsny.

Bien sûr les autres équipes de la Ligue aimeraient se «procurer» d'autres Statsnys, mais devant l'intransigeance des équipes communistes, il leur faut attendre la défection des joueurs eux-mêmes. Quand on pense au bassin de joueurs talentueux que peut représenter l'Union Soviétique et la Tchécoslovaquie, il faut se demander pourquoi il est si difficile de conclure une entente avec ces pays. La réponse se situe au niveau politique et ni vous, ni moi n'y pouvons quoi que ce soit.

Cependant, il est intéressant de noter que plusieurs équipes ont envoyé des éclaireurs en Suède, en Suisse, en Allemagne, en France et en Hollande pour épier les faits et gestes des jeunes européens. Il n'est pas loin le jour où on verra autant d'importance mise en le réseau européen qu'en celui d'Amérique.

Comme nous sommes dans un pays et une ère de consommation, les dirigeants vont nous ce que nous sommes prêts à acheter. Devant les succès répétés des rencontres internationales et les insuccès répétés des rencontres du style Colorado-Toronto, il commence à êtres temps qu'on nous en donne pour notre argent. Les gens aiment les parties violentes, c'est vrai, mais la majorité d'entre eux vous diront qu'ils préfèrent les rencontres axées sur la rapidité et la qualité de l'exécution. Le vrai hockey, quoi,. C'est aussi le hockey que pratiquent les européens.

Comme il est très onéreux et très peu pratique d'organiser des rencontres internationales, il faudra mettre l'emphase sur les «importations» individuelles. C'est là que résident les succès des équipes, autant sur la glace, qu'aux guichets. Les Wayne Gretzky et compagnie deviennent tellement rares qu'on va abolir le «et compagnie». Il faut donc rechercher le talent ailleurs.

La relève est donc assez nébuleuse et le talent dilué. La qualité du sport s'en ressent et nous, pauvres pêcheurs, payons le prix. Il est donc de plus en plus important que les équipes arrivent à réduire le nombre d'équipes.

En attendant l'utopie, je vous souhaite une excellente semaine.

Cartes d'affaires et professionnelles

DES TIMBRES REPRESENTANT L'ENTRAINEMENT ET LE TRANSPORT AERIENS SERONT EMIS



OTTAWA – M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes a annoncé récemment l'émission de quatre timbres dans le cadre de la série consacrée à l'aviation canadienne.

En annonçant cette émission, M. Ouellet a déclaré: «Les appareils représentés sur ces timbres témoignent des réalisations de l'aviation au Canada et de nos succès en matière d'entraînement des pilotes».

«Il me fait grand plaisir de constater que la série d'émission de timbres sur les avions se continue, puisqu'elle évoque l'histoire de notre aviation,» a dit M. R. Michael Warren, Président de la Société.

Les deux timbres de 17c. représentent le Tiger Moth DH-82C de Havilland et le Tutor CL-41 de Canadair. Les appareils figurant sur les timbres de 35c. sont le Jetliner C-102 d'Avro Canada et le DASH 7 de Havilland.

L'avion d'entraînement Tiger Moth conçu par de Havilland en Angleterre a effectué son premier vol en 1931. Entre 1937 et 1942, la compagnie a construit environ 1,500 de ces appareils à son usine de Toronto, en prenant soin de les adapter au pays. Aux commandes sensibles et agréables à piloter, cet avion a été utilisé pour la première fois par l'Aviation royale canadienne en 1938.

En 1958, Canadair Limited de Montréal s'est lancée dans le marché des avions à réaction avec le Tutor CL-41, premier réacteur d'entraînement entièrement conçu par Canadair. Les qualités du Tutor ont incité le gouvernement à passer une commande importante pour l'aviation royale canadienne. Cet avion peut servir aux missions d'attaque au sol. De nos jours, le CL-41 est aussi utilisé par les Snowbirds, une patrouille d'acrobatie aérienne.

Le Jetliner C-102 d'Avro Canada, premier avion de transport entièrement à réaction en Amérique du Nord, a effectué son premier vol le 10 août 1949, quatorze jours seulement après le premier avion de ligne à réaction au monde. Sa conception remonte à 1949, conformément aux spécifications de la Trans Canada Airlines, qui, plus tard, s'en est désintéressée. Les travaux ont pu être poursuivis grâce à l'aide du gouvernement. En 1950 et 1951, le Jetliner battait plusieurs records et on lui prédisait un brillant avenir dans le domaine du transport commercial. Mais la guerre de Corée obligea Avro Canada à se consacrer à la production des intercepteurs à réaction CF-100.

De Havilland Aircraft of Canada Ltd. a conçu et construit cet avion à décollage et atterrissage courts (ADAC), d'après une étude à l'échelle mondiale sur les besoins en transport à courte distance. Sa conception remonte à 1972 et son premier vol au 27 mars 1975 à Downsview (Ontario). Les excellentes performances de l'ADAC conviennent à merveille aux pilotes qui doivent utiliser les petites pistes des régions isolées et accidentées. Il convient aussi au service entre les grands centres urbains.

M. Robert Bradford a réalisé les illustrations de ces avions. La conception typographique est de M. Jacques Charette. La compagnie Ashton-Potter, de Toronto, imprimera 25 millions d'exemplaires des deux timbres de 17c. et 17 millions d'exemplaires des deux timbres de 35c. selon le procédé de lithographie en quatre couleurs.

La collection souvenir annuelle des timbres-postes canadiens sera disponible peu de temps après l'émission de ces timbres. En effet, chaque année les Postes canadiennes préparent une collection de tous les timbres émis au cours de l'année et une publication contenant des renseignements sur ces timbres. Cette collection est idéale pour ceux qui cherchent des cadeaux de Noël à caractère canadien. C'est à la fois intéressant et économique. La collection 1981 se vend $7.50 dans les centres philatéliques de nombreux bureaux de poste de tout le pays, ou bien par la poste au Service philatélique, Société canadienne des Postes, Ottawa (Ontario) K1A 0B5.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

APPEL DE DEMANDES MA: Région D'Edmonton:

Dans un avis public du 7 octobre 1980, le Conseil a publié un appel invitant toutes les parties intéressées à présenter des demandes en vue d'exploiter des stations de radiodiffusion MA utilisant les voies libres de classe I-A attribuées au Canada. Un certain nombre de demandes ont été reçues au sujet de l'utilisation de la fréquence 1 580 kHz à Edmonton (Alberta). Toutefois, à la suite d'une audience publique tenue le 2 juin 1981, le Conseil a refusé ces demandes parce qu'elles ne proposaient pas une programmation distincte de celle déjà offerte dans la région (décision CRTC 81-810).

Indépendamment de ce qui précède, le Conseil annonce qu'il est maitenant disposé à recevoir d'autres demandes en vue d'offrir un service radiophonique MA utilisant la fréquence 1 580 kHz ou une autre fréquence disponible dans cette région.

Les parties intéressées devraient d'abord s'adresser au ministère des Communications afin de connaître les critères techniques applicables. Les demandes complétées doivent parvenir au Conseil d'ici le 31 janvier 1982.

Canada



PROJET ROUTIER DE BANFF

COMMISSION DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

REUNIONS PUBLIQUES

Une Commission fédérale des évaluations environnementales étudie actuellement un projet de Travaux Publics Canada visant à doubler la route transcanadienne dans le Parc national Banff, entre les kilomètres 13 et 27, près de l'enbranchement Sunshine. La Commission invite les personnes et groupes intéressés à exprimer leur opinion sur la question.

REUNIONS PUBLIQUES

Des réunions publiques se tiendront dans la salle Glengarry de l'hôtel Highlander de Calgary, et dans la salle Conclave du Voyager Inn, de Banff. Il s'agira de réunions publiques pendant lesquelles la Commission entendra les avis et opinions des intéressés en ce qui a trait au projet à l'étude. Voici le programme de discussion des sujets:

Calgary, salle Glengarry de l'hôtel Highlander

11 janvier 1982, de 14h à 17h; Revue technique - énoncés sur le projet en général.

De 19h à 22h; Séance générale.

12 janvier 1982, de 14h à 17h; Analyse du transport - besoins et autres possibilités.

De 19h à 22h; Répercussions sur la faune, les ressources et les habitats.

Banff, salle Conclave du Voyager Inn

14 janvier 1982, de 14h à 17h; Répercussions générales sur l'environnement du parc et sur son aménagement.

De 19h à 22h; Séance générale.

15 janvier 1982, de 14h à 17h; Discussion finale des sujets. Conclusions des participants.

Une marche à suivre a été établie pour les réunions de façon à permettre au plus grand nombre possible de gens d'exprimer leur opinion sur le projet. Les discussions porteront sur des sujets précis, indiqués ci-dessus, et l'on pourra faire des commentaires sur le projet en général. Copies de la marche à suivre peuvent être obtenues en écrivant à l'adresse sous-mentionnée.

Les intéressés sont priés de communiquer avec le secrétaire de la Commission le plus tôt possible, afin que leur soit attribuée une position dans l'horaire des interventions.

Il faut présenter d'avance les documents à l'appui des courts exposés oraux, pour qu'on en fasse des copies que l'on distribuera à tous les participants. Les commentaires reçus par écrit à la suite de la distribution de l'EIE, en août dernier, ont été rassemblés en un recueil qui peut être obtenu à l'adresse sous-mentionnée.

Après les réunions publiques, la Commission présentera ses recommandations dans un rapport au ministre de l'Environnement.

Pour obtenir plus de renseignements ou afin de s'inscrire, n'hésitez pas à écrire ou à téléphoner à frais virés à:

Guy Riverin
Secrétaire général
Projet routier de Banff
Commission des évaluations environnementales
13ième étage, Immeuble Fontaine
Hull (Québec)
K1A 0H3
Tél.: (819) 997-1000

Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, suite 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta Tél: (403) 420-3213, seront reçues à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 62311-DN-001
Service des contrats
Inspection et entretien des instincteurs de feu
Bureau du gouvernement du Canada

Date limite: 11:30 a.m. (MST) 23 décembre 1981

Dépôt: NIL

Les documents de soumission sont disponibles à: Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta.

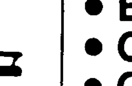
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

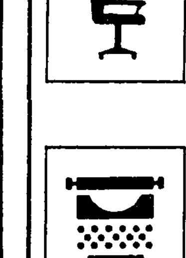


SURPLUS DU GOUVERNEMENT

VENTE AU COMPTANT ET A EMPORTER



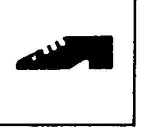
- Bureaux
- Chaises
- Classeurs
- Machines à écrire
- Vêtements
- Chaussures
- Vestes de combat



... et plusieurs autres articles

Date de la vente

Samedi le 12 décembre 1981 09h00 à 14h00



Conditions de la vente

Tous les articles sont vendus "tels quels" et doivent être payés en argent comptant au moment de la vente. Aucun remboursement ni échange.



Lieu de la vente

CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE
9755-47e avenue
Edmonton (Alberta)
(403) 434-1471

Canada

Un guide pratique

Le riz se conserve plus longtemps que les pommes de terre. C'est bien connu. Toutefois, vous serez peut-être étonnés d'apprendre que les denrées sèches comme le riz ou les céréales conservent leur saveur et leurs propriétés nutritives pendant une durée bien précise.

Voilà l'une des choses que nous apprend le **Guide des denrées d'entreposage des aliments** publié par Agriculture Canada.

Ce guide, conçu pour être affiché dans la cuisine, donne des renseignements sur l'entreposage de tous les aliments, dans l'armoire, le réfrigérateur ou le congélateur.

Si vous voulez conserver toutes les valeurs nutritives de vos aliments, demandez la publication numéro 1695 en écrivant à l'adresse suivante: Service d'information, Agriculture Canada, Ottawa K1A OC7.

LES ROSES
DE DUBLIN

Un coup de poing en pleine figure à l'issue d'un match de rugby, même envoyé par un Irlandais qui vient de perdre le tournoi des Cinq nations, ça surprend toujours.

Chris Berdol n'en revenait pas. Pourquoi? Et puis il se rappelle Spring, une Irlandaise superbe, mannequin de son état et qui présentait la robe de mariée dans la collection qu'il était venu photographier à Dublin. Une brève rencontre, une folle nuit d'amour et le premier avion pour Paris le lendemain. Les années ont passé et pour Chris Berdol, c'est une aventure comme il en a eu bien d'autres et vite oubliée. Mais Spring, elle, n'a pas oublié. Ni ses parents ni ses frères, cinq colosses élevés dans le rugby et qui veillent sur leur soeur comme autant de dragons, personne dans la famille n'a oublié. Et Spring non plus à qui il reste un souvenir bien vivant, un garçon de dix ans qu'elle a courageusement élevé.

Lorsque Chris part pour l'Iralnde à la poursuite de ces diables d'hommes qui l'ont assommé, il ne sait pas qu'il va replonger dans ce passé pour lui si lointain, il ne se doute pas, lui, le baroudeur impénitent, qu'il va se sentir soudain s'éveiller en lui la fibre paternelle.

Un roman tout à la fois drôle et tendre comme la série télévisée de Pierre Rey dont il s'inspire et qu'il complète. Une histoire d'amour paternel et d'amour tout court dans le cadre fantastique de la verte Irlande avec ses pubs, ses bagarres, ses ciels sans fin sur les landes et ses sacrés Irlandais fous de Rugby. (de **Louis Valentin, Ed. Laffont,** 310 p., 20,90 $)

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 10 DECEMBRE

Roland BALESTRI
Edmonton
Roger BEGIN
Beaumont
Lucille BELANGER
Fort McMurray
Marthe BERGERON
St-Isidore
Paul BROUSSEAU
St-Vincent
Louise DUPERRON
Edmonton
Félicien LACHANCE
Red Deer
Germaine LAPOINTE
Bonnyville
Roger LAVERDIERE
Girouxville
Robert McDONALD
Edmonton
Paul-Eugène PLOUFFE
High Level
Albert SAUVAGEAU
Falher
Albert TREMBLAY
Falher
Laurent TURGEON
Lac La Biche
Paul VALLEE
Bonnyville

LE 11 DECEMBRE

Raymond AMYOTTE
Mallaig
Jacques BARIL
Edmonton
Lise BERTHIAUME
Lethbridge
Noble CHARLAND
McLennan

Maurice COTE
Donnelly
Alice COUTU
Bonnyville
Camille DE BLOIS
Edmonton
Yvette DARMARSCHYK
St-Paul
Ferrier LAFLAMME
Falher
Suzanne LEPAGE
Marie Reine
Pierre MAJOR
Bowden
Jocelyn MEUNIER
Bonnyville
Louis PAQUETTE
Picardville
Marc ST-LAURENT
Red Deer

LE 12 DECEMBRE

Marcel BOISVERT
Gunn
Lorette CHEVIGNY
Plamondon
Lucie CONSTANTIN
Edmonton
Paul-André COTE
Hinton
Marlène DESNOYERS
Donnelly
Thérèse DION
Red Deer
Rose DUMONCEAUX
Calgary
Gordon DUNNING
St-Paul
Gérard FRIGON
Calgary
Roger LAFLAMME
Falher

Laura MAISONNEUVE
Donnelly
Antonia MORIN
Edmonton
Agnes PIERQUIN
Edmonton
Ron POIRIER
Edmonton
Gérard SYLVESTRE
Bonnyville
Paul Emile THIBAULT
Lethbridge
Marie-Louise TROTTIER
Red Deer
Ginette VIRUS
Fort McMurray

LE 13 DECEMBRE

Maurice BEAUREGARD
Fort McMurray
Jacques BENOIT
Edmonton
Roger Joseph BERGERON
St-Isidore
Noella BOUCHARD
Girouxville
Gisèle BRISSON
Whitecourt
Noella BROSSEAU
Brosseau
Gilbert GAUTHIER
Donnelly
Jean-Paul GAUTHIER
Fort McMurray
Guy GOSSELIN
Falher
Simone LABERGE
Girouxville
Elphège LAFLEUR
Falher
Michel MONTPETIT
Calgary

Juliette PAPP
Edmonton
Jean-Claude PERREAULT
Edmonton
Lucien SASSEVILLE
Jean Côté
Lena TAYLOR
Karlo, B.C.
Raymond ULLIAC
Atmore

LE 14 DECEMBRE

Laurent AUBIN
Grand Centre
Lise COUTURE
Calgary
Raymond DESMARAIS
Hinton
Rachelle GAUTHIER
Atmore
Bernard LAGNEAU
Calgary
Fleurette LAROCQUE
Calgary
Gérard LASSONDE
Edmonton
Roméo LAVOIE
St-Isidore
Albert LEFEBVRE
St-Paul
Ralph MANN
Killam
Pierette PLESA
Calgary
Bernard POZNANSKI
Calgary
Louis ULLIAC
Atmore

LE 15 DECEMBRE

Lucienne BARIL
Edmonton
Marguerite BEAUCHEMIN
Fort Kent
Alice BEAUDOIN
McLennan
Marguerite BEAUDOIN
Edmonton
Armanda CLOUTIER
Lac La Biche
Fernand CROTEAU
Morinville
Bernadette DOUCETTE
Falher
Robert KLEINMANN
Bonnyville
Euclide LANDRY
Lethbridge
Yvette LEBLANC
Calgary
Louise LEFEBVRE
Edmonton
Jeanne LE ROUZIC
Atmore
Léo LETOURNEAU
Edmonton
Julienne MCGUIRE
Lethbridge
Liliane MAISONNEUVE
St-Albert
Brigitte MATHEWS
St-Paul
Lucie PALSAT
Grand Centre
Cécile POIRIER
Jean Côté
Thérèse PERRON
Edmonton
Emile PRUNEAU
Bonnyville

Robert TANSEY
Fort McMurray
Maurice TELLIER
Edmonton
Robert VIENS
Edmonton
Gilles VOYER
Calgary

LE 16 DECEMBRE

Gratien ALLAIRE
Edmonton
Georges BASTIEN
Guy
Gérald BENOIT
Calgary
Jacques BERGERON
Edmonton
Cécile CORBIERE
Mallaig
Micheline DESFORGES
Calgary
Diane DESPINS
Falher
Marie-Paule DUBE
Joussard
Madeleine FOURNIER
Edmonton
Viviane GUILBEAULT
Edmonton
Jean-Charles JOURNAULT
St-Paul
Simone LALONDE
St-Léonard, P.Q.
Rita MARTINEAU
Falher
Alice PARE
Edmonton
Marie-Andrée TALBOT
Edmonton

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-1809.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Une belle vie familiale en perspective. Vous recevrez des marques d'attention et de tendresse; vous vivrez dans un climat de chaleur, de joie et de bonne humeur. Vous aurez plus confiance en l'avenir.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Ne passez pas d'un extrême à l'autre et efforcez-vous à la pondération. Votre caractère ne sera pas aussi doux que la personne qui vous aime pourrait espérer. Ne vous montrez pas trop autoritaire.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Des petits changements dans le cadre de votre vie sentimentale. Vous serez plus détendu, plus aimable, plus ouvert. Il vous appartiendra de maintenir une atmosphère gaie en y apportant votre contribution de fantaisie.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Vos proches opposeront une résistance inattendue à réaliser un de vos désirs. N'essayez pas de leur en imposer et surveillez vos paroles. N'envenimez pas la situation par une attitude agressive.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

L'amour sera votre réconfort le plus précieux. Des joies vous attendent. Profitez de ces heures de compréhension et de calme. Ne laissez pas les importuns gâcher votre intimité. Votre facilité d'adaptation consolidera vos amours.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Votre conscience sera plus éveillée. La nature agissant en fonction de l'équilibre, vous saurez que quand les évènements vont trop loin dans un sens, ils se déplacent tôt ou tard aussi loin dans l'autre sens.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Les aspects planétaires indiquent que votre imagination sera puissamment stimulée. Si vous hésitez sur la solution à donner à un problème important, obéissez à votre inspiration.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Réfléchissez sur le but que vous souhaitez atteindre et préparez un plan avant d'agir. Revoyez votre façon de vivre mais sachez que de toute façon, quoi que vous fassiez, il y aura toujours des difficultés à résoudre.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Vous ne pouvez pas indéfinitivement faire appel aux ressources de votre énergie nerveuse. Convenez que, par moment, un peu de réalisme face à votre fatigue vous empêcherait de prendre des risques inutiles.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Les aspects planétaires font que votre fermeté de caractère se trouvera considérablement renforcée et votre imagination enrichie. Etudiez chaque idée nouvelle, voyez dans quelle mesure et comment elle pourrait servir vos intérêts.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Vous vous mettez en colère, car vous prétexterez qu'on nuit à votre tranquilité à la maison. Sur le plan du coeur, vous connaitrez quelques tentations que vous repousserez. Vous serez préoccupé, inquiet.

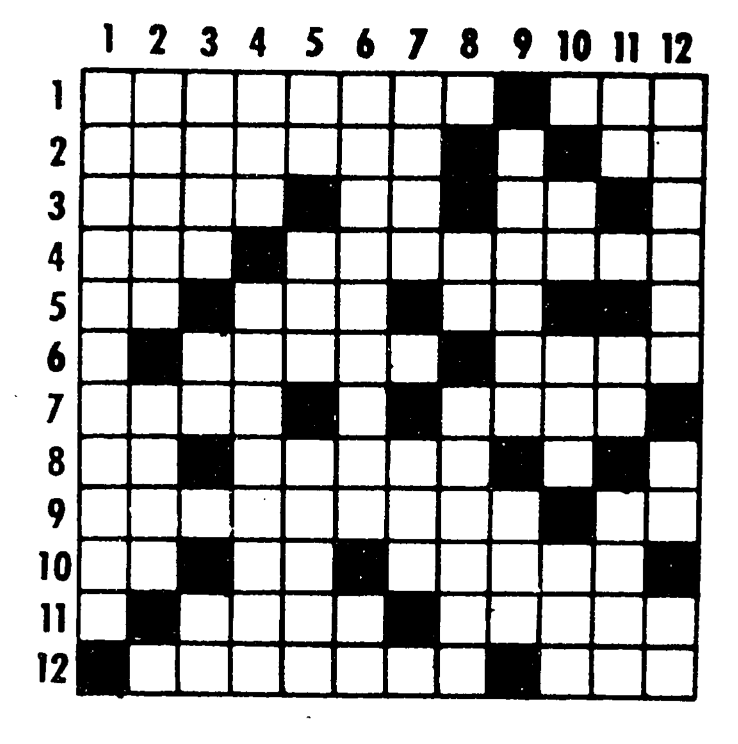
Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Vous aurez à encourager une personne qui vous aime. Vous vous montrerez tendre et plein d'attentions. Vous découvrirez que vous êtes heureux quand vous faites attention à ce que vous dites.

S.O.P.

MOTS CROISES

PROBLEME 3669



HORIZONTALEMENT

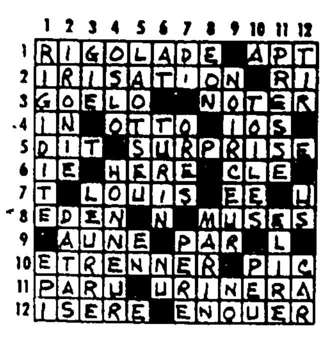
1–Arrachement. – Bateau long et plat.
2–Diversité. – Poss.
3–Dans lequel on dépose son vote. – Voyelles.
4–Dit qu'une chose n'est pas. – Bouffon.
5–Dém. – Trois lettres de pratique. – Toi.
6–Ote la rate. – Quote- Part.
7–Morceau de métal long et très mince. – Tête de rocher.
8–Inflammation des synoviales du poignet. – Où l'on garde les vins (pl.).
9–Pureté jointe à l'ignorance du mal. – Sert à stimuler.
10–Préfixe. – Conseil de la reine. – Pâtisserie.
11–Vrai. – A eux.
12–Qui subit l'action sans agir. – Le levant.

VERTICALEMENT

1–Qui a rapport à l'oncle ou à la tante.
2–Divers. – Le plus vieux.
3–Les Anciens s'en servaient pour déposer la cendre de leurs morts. – Eminence.
4–Vile populace. – Formé avant l'âge (pl.).
5–Pron. pers. – Gros perroquet. – Rudes au goût.
6–Répétée souvent. – Mesure chinoise.
7–Organe de la vue. – Marque le pluriel.
8–Conj. – Point de ravitaillement des navires.
9–Colis. – Epoque.
10–Connu. – Cou. – Assassiné.
11–Champion. – Dialecte. – En direction de.
12–Petit livre de notes. – Adv. de lieu. – Saint.

LA SOLUTION DU PROBLEME DE LA SEMAINE DERNIERE

PROBLEME 3671



VOUS TROUVEREZ LA SOLUTION DU PROBLEME 3671 DANS LA PROCHAINE EDITION DU FRANCO

LA TELE FAIT LE TROTTOIR

Vision d'avenir: des tas de gens marchent dans la rue, la tête penchée en avant, le bras gauche relevé, comme s'ils regardaient l'heure. Ils vont tous dans le même sens. C'est devenu obligatoire. Il y avait trop d'accidents: on a dû instaurer des sens uniques pour piétons, des rambardes de sécurité le long des trottoirs et supprimer les réverbères.

Les responsables de ce nouveau coup porté à la vie sociale sont les Japonais. Ils ont touvé pire que le walkman: la télé-bracelet.

Pour ça, il fallait miniaturiser, inventer un autre système que le tube cathodique pour former l'image. Les Japonais ont conçu un écran à cristaux liquides, comme pour les montres et les calculatrices. L'écran, extra - plat, se regarde à la lumière ambiante. Plus il fait jour et plus l'image est nette. Il a l'avantage de consommer dix mille fois moins d'électricité qu'un tube cathodique.

Matshushita, Toshiba et Hitachi viennent chacun de mettre au point un prototype. Le plus petit, celui de Toshiba, a les dimensions d'une calculatrice extra-plate et ne pèse que trois cents grammes. Le problème, comme on vise une clientèle jeune, c'est d'arriver à produire des engins pour moins de 400 $.

Seiko, le fabricant de montres, semble avoir pris une longueur d'avance. Il est le seul présenter un véritable prototype de télé - bracelet. L'image, légèrement bleutée, mesure vingt-trois millimètres sur trente fois. Elle devrait être vendue pour 200 $ maximum en 1983.

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A VENDRE, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruise control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix: $2,000. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appellez Bob au 437-4626.

A VENDRE, un manteau de chat sauvage, grandeur 10 ans. Usagé d'un an. Payé $2,800. demande $1,200. Aussi un robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de $119.00, vendrait pour $75.00. A vendre aussi, une Renaud 1968, 4 portes, $300.00 Communiquez au 451-3829, en tout temps.

A VENDRE, un lit de 39 pouces, prix: $75.00. Bureau possèdant 4 tiroirs, prix: $45.00. Si quelqu'un est intéressé, veuillez communiquez avec Jeanne d'Arc au 456-1120.

A VENDRE, congélateur de 18 pieds cubes. $150.00. Communiquez au 437-6029.

A VENDRE, automobile Dodge OMMI, 1978, excellente condition. Prix: $3,695. ou meilleure offre. Communiquez avec le 456-1120.

A vendre, Plymouth 1977, 67,000 kil., $4,200.00. Plus un divan-lit, $200.00. Téléphoner à 456-1120.

A VENDRE, camion - demitonne chevrolet 1969 - Moteur 350. En bonne condition. Seulement $1500. Communiquez avec Paul au 423-5672 le jour. ou 464- 5145.

RECHERCHE

Je suis à recherche de foin et de paille en petites balles. Veuillez téléphoner à Alain après 18h00, au 464-2854.

Désire partager un appartement avec jeune femme de 18 à 25 ans, situé au 10040 - 83e avenue à Edmonton. Communiquez avec Hélène au 433-9743.

Recherche un petit canot usagé en métal ou fibre de verre. Téléphonez au 464-2854 ou 423-6656, et demandez Marie-Hélène Dunn.

Désire partager un appartement avec une étudiante de 25 ans ou plus. Situé sur la 28e Avenue et la 116e Rue, à Edmonton. Communiquez avec Paulette au 436-3979.

Dame dans la trentaine recherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressée, contactez Marie au 468-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Suis à la recherche de meubles. Acheterais téléviseur (couleur), mobilier de cuisine et divan-lit. Contactez Robert au 423-5672 ou 426-0318.

Secrétaire dactylo cherche du travail en français seulement. 50 mots/minutes. Demandez Line au 463-1036. 11/11/81

SERVICES DOMESTIQUES

Offre mes services pour faire travaux ménagers dans des maisons privées de 9h à 4h ou à discuter. Je demeure près du Bonnie Doon. Demander Mme Gérard Desrochers au 466-5005.

Une gardienne demandée commençant en septembre. Deux enfants âgés de 4 ans et 18 mois. Deux jours par semaine. A St-Albert. Téléphonez au 459-8642.

Recherche une gardienne d'enfants qui demeurerait à la maison pour un couple ayant deux enfants; un est âgé de 2 ans et demi et l'autre de 3 mois. Salaire à discuter. Préfère une personne d'un certain âge, francophone. Références exigées. Pour plus d'informations, communiquez avec le 778-5691.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, communiquez avec Marise Grenier au 478-8624.

Offre ses services pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi, de 8h00 à 5h00. Pour information, contactez Suzanne au 481-2964, 182e Rue et 86e Avenue, près du West Edmonton Mall.

Jeune femme offre ses services en français pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi; $10.00/jour par enfant. Contactez Mme Bouchard, 12021-66e Rue, Edmonton, au 471-2914.

Aimerais garder enfants de 12 mois à 5 ans. Matin ou soir. Bons soins. Demandez Francine au 434-0436.

Recherche la compagnie d'une dame parlant français pour garder enfants et faire travaux ménagers. Expérience nécessaire. Demandez Solange au 439-3365 ou 468-6408.

A LOUER

Bureau à louer, 200 pieds carrés dans un centre francophone. Service de réceptionniste disponible. Appeler au 465-7818.

Chambre à louer à un couple ou personnes MATURES (sérieuses) à St-Albert. Maison de campagne. Pas de service d'autobus, doit posséder sa propre voiture. Téléphonez au 436-0749.

2 CHAMBRES A LOUER dont une au sous-sol et l'autre au deuxième étage; $125. par mois. Préférences femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue, Tél.: 484-1309.

DIVERS

Demande d'emploi: Possède camion avec machine à souder. Avec expérience. Demandez Léo au 434-0436.

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres. Par exemple: réparations de sous-sol. Pour plus d'informations, communiquez avec M. Jule Lavoie au 451-1376.

Emballage des colis de noël

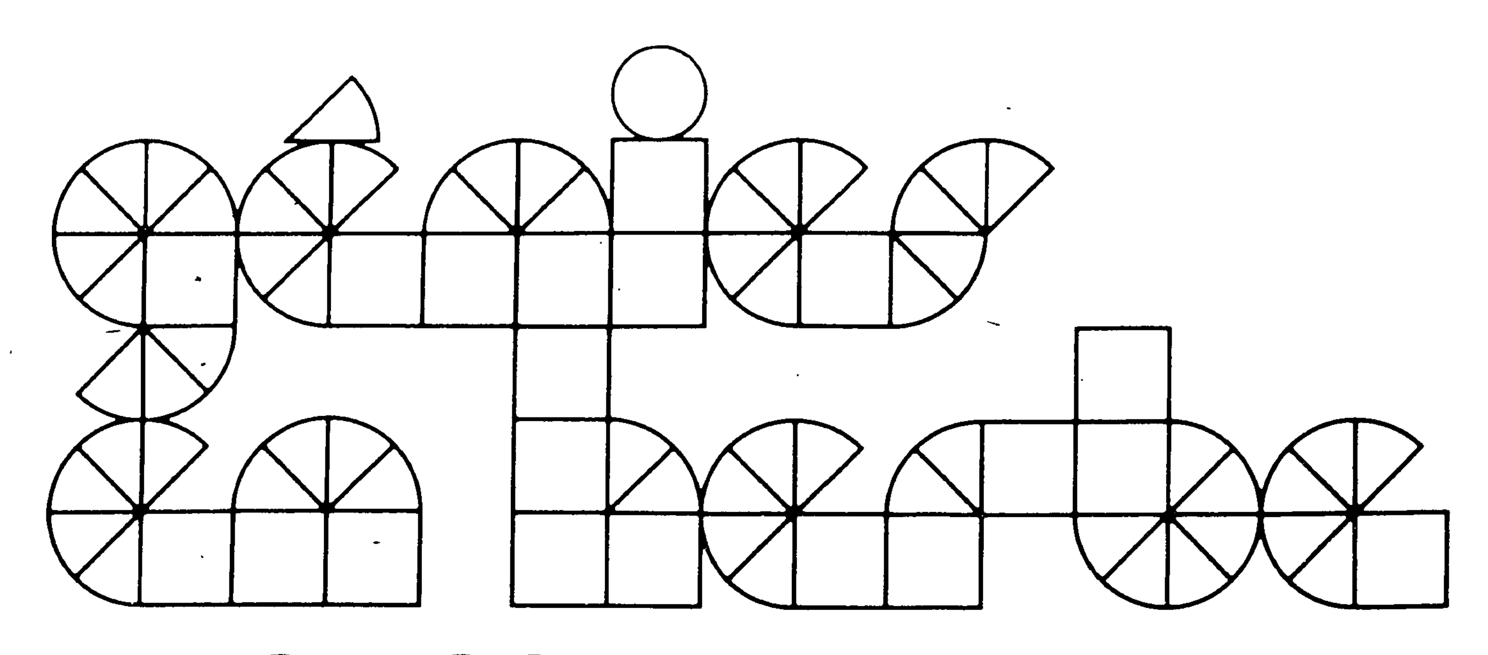
Le temps des fêtes approche et les Canadiens ont déjà commencé à inonder les Postes de colis de toutes sortes. Afin d'assurer une livraison rapide et d'éviter qu'on endommage les envois, la Société canadienne des Postes suggère à ses usagers d'observer les quelques règles suivantes.

Emballez les colis avec soin. Inscrivez l'adresse du destinataire et l'adresse de l'expéditeur au verso et au recto du colis. N'oubliez pas d'inscrire le code postal. Postez tôt. Les articles fragiles, comme la porcelaine, doivent être enveloppé séparément et placés dans une première boîte remplie dans une seconde boîte de carton.

Il faut apporter plus de soin à l'emballage de certains articles, par exemple les articles coupants comme les ciseaux, les couteaux de chasse ou les sécateurs. Tous les colis doivent être enveloppés avec du papier d'emballage épais, du ruban adhésif et de la corde.

Toutes les cartes de Noël expédiées outremer par voie de surface ou par avion, ne doivent pas être cachetées et doivent porter la mention «Imprimés» pour satisfaire aux normes internationales. Les cartes de Noël à destination des Etats-Unis et du Canada doivent être cachetées et celles qui vont aux Etats-Unis doivent porter la mention «Imprimés».

Les cartes de Noël et les colis pour distribution locale doivent être postés au plus tard le 17 décembre. Toutefois, les autres cartes Noël et les colis de première classe du régime intérieur doivent être expédiés au plus tard le 13 décembre et les autres colis au plus tard le 5 décembre.



SAISON 81/82

ENREGISTREMENTS

Les 12 et 13 décembre 1981 et 27 et 28 février 1982
De 9H30 à 17H00

AUDITOIRE

Le public est invité à venir assister aux enregistrements en studio. Venez encourager nos concurrents par vos applaudissements.

ENDROIT

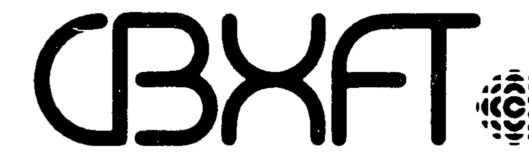
CBXFT - 8861 - 75 rue, Edmonton

DIFFUSION

A compter du mois de janvier 1982

A NOTER

Entre chaque enregistrement, des cadeaux souvenir et prix de présence seront remis aux gens de l'auditoire.



radio-canada en alberta


A
TOUS
JOYEUX
NOEL

Vos stations françaises

de la

Télévision - CBXFT

et

Radio - CHFA

Vous offrent leurs meilleurs voeux

pour la période des Fêtes





CHANTONS NOËL !

Venez, Divin Messie

REFRAIN:

Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés;
Vous êtes notre vie,
Venez, venez, venez!

-1-

Ah! descendez, hâtez vos pas,
Sauvez les hommes du trépas,
Secourez-nous, ne tardez pas.
Voyez couler nos larmes,
Grand Dieu! Si vous nous pardonnez,
Nous n'aurons plus d'alarmes:
Venez, venez, venez!

-2-

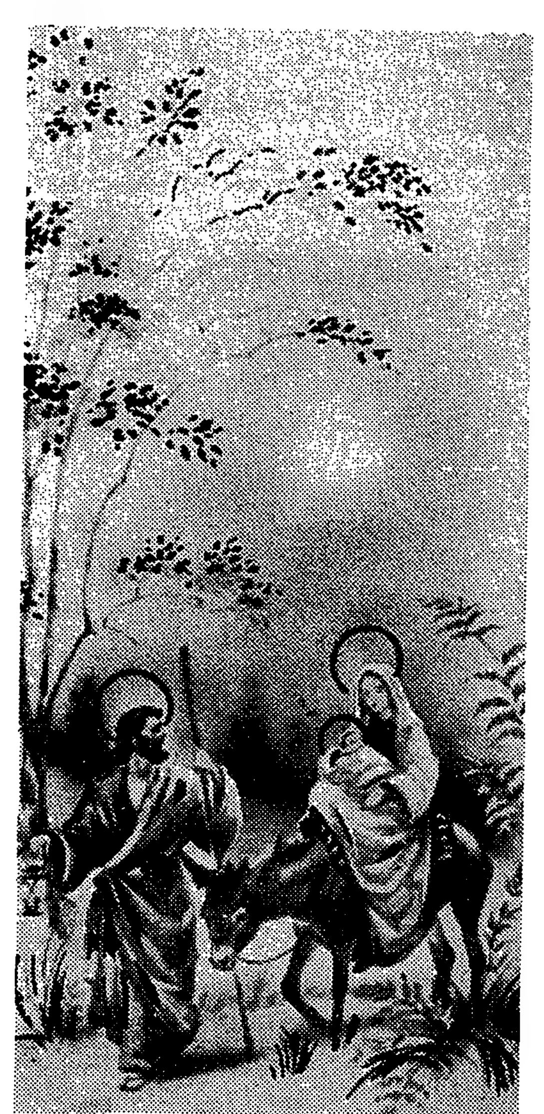
Ah! désarmez votre courroux,
Nous soupirons à vos genoux,
Seigneur, nous n'espérons qu'en vous.
Pour nous livrer la guerre,
Tous les enfers sont déchainés;
Descendez sur la terre,
Venez, venez, venez!

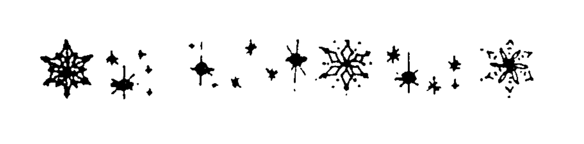
-3-

Que nos soupirs soient entendus!
Les biens que nous avons perdus
Ne nous seront-ils pas rendus?
Seigneur, vos saints oracles
A tous les siècles étonnés
Promirent ces miracles,
Venez, venez, venez!

-4-

Si vous venez en ces bas lieux,
Nous nous verrons victorieux,
Fermer l'enfer, ouvrir les cieux.
Nous l'espérons sans cesse;
Les cieux nous furent destinés:
Tenez votre promesse;
Venez, venez, venez!





Mon Beau Sapin

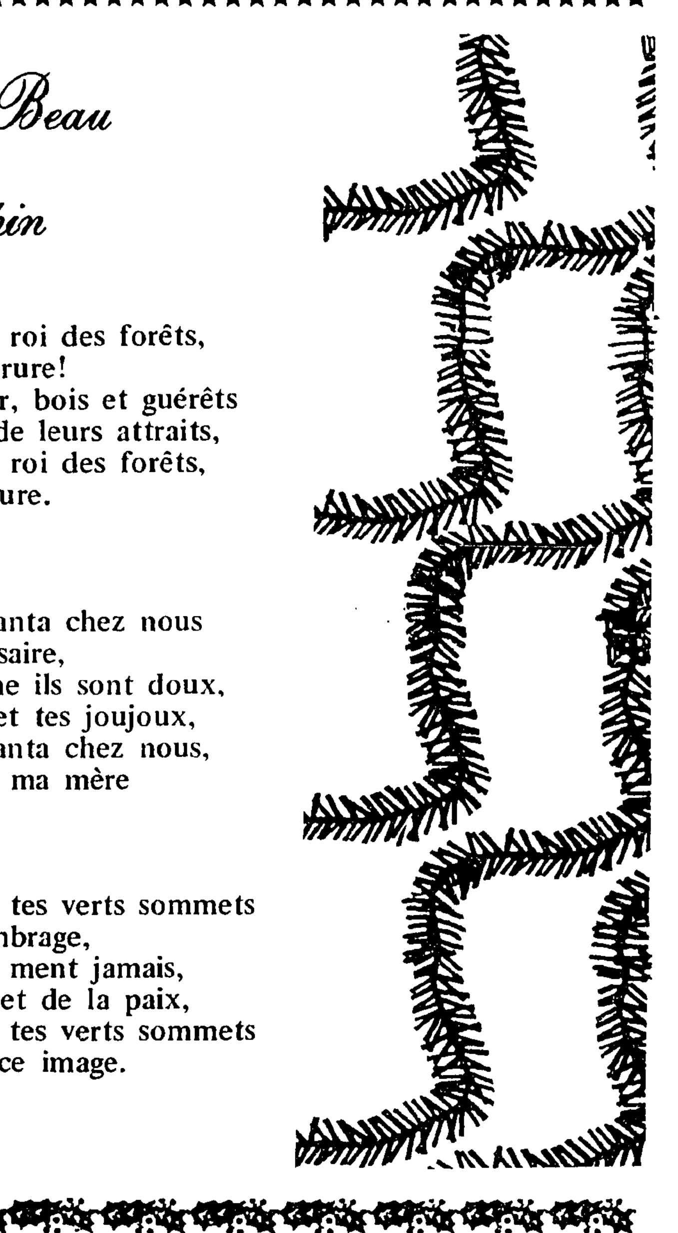
Mon beau sapin, roi des forêts,
Que j'aime ta parure!
Quand par l'hiver, bois et guérêts
Sont dépouillés de leurs attraits,
Mon beau sapin, roi des forêts,
Tu gardes ta parure.

-2-

Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Joli sapin, comme ils sont doux,
Et tes bonbons et tes joujoux,
Toi que Noël planta chez nous,
Par les mains de ma mère

-3-

Mon beau sapin, tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage,
De la foi qui ne ment jamais,
De la constance et de la paix,
Mon beau sapin, tes verts sommets
M'offrent la douce image.









CHANTONS GAIEMENT

Les Anges dans nos campagnes

Gloria in excelsis Deo
Gloria in excelsis Deo

Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux

Bergers pour qui cette fête
Quel est l'objet de tous ces chants
Quel vainqueur quelle conquête
Mérite ces cris triomphants

Ils annoncent la naissance
Du libérateur d'Israël
Et pleins de reconnaissance
Chantent en ce jour solennel

Cherchons tous l'heureux village
Qui l'a vu naître sous ses toits
Offrons-lui le tendre hommage
Et de nos coeurs et de nos voix

Dans l'humilité profonde
Où vous paraissez à nos yeux
Pour vous louer Roi du monde
Nous redirons ce chant joyeux.

Toujours charmé du mystère
Qu'opère ici-bas votre amour
Notre bonheur sur la terre
Sera de chanter chaque jour

Déjà les concerts des anges
Et les hymnes des chérubins
Occupés de vos louanges
Ont appris à dire aux humains





Adeste, Fideles

Adeste, fideles,
Laeti, triumphantes:
Venite, venite in Bethleem.
Natum videte
Regem angelorum.
Venite, adoremus,
Venite, adoremus
Venite, adoremus
Dominum.

-2-

En grege relicto, humiles ad cunas
Vocati pastores approperant:
Et nos ovanti gradu festinemus:
Venite, adoremus, etc.

-3-

Aeterni Parentis splendorem aeternum
Velatum sub carne videbimus:
Deum infantem, pannis involutum:
Venite, adoremus, etc.

-4-

Pro nobis egénum et foéno cubantem
Piis foveamus amplexibus:
Sic nos amantem quis non redamaret?
Venite, adoremus, etc.

CHANTONS NOËL !

Sainte Nuit

-1-

O nuit de paix!
Sainte nuit!
Dans le ciel l'astre luit;
Dans les champs tout repose en paix.
Mais soudain, dans l'air pur et frais,
Le brillant coeur des anges
Aux bergers apparaît.

-2-

O nuit de foi!
Sainte nuit!
Les bergers sont instruits;
Confiants dans la voix des cieux,
Ils s'en vont adorer leur Dieu;
Et Jésus en échange,
Leur sourit radieux.

-3-

O nuit d'mour!
Sainte nuit!
Dans l'étable, aucun bruit;
Sur la paille est couché l'Enfant
Que la Vierge endort en chantant;
Il repose dans ses langes,
Son Jésus ravissant.

Il est né le divin enfant

CHOEUR
Il est né le divin Enfant
Jouez, hautbois, résonnez, musettes
Il est né le divin Enfant
Chantons tous son avènement

Depuis plus de quatre mille ans
Nous le promettaient les prophètes
Depuis plus de quatre mille ans
Nous attendions cet heureux temps

Ah qu'il est beau qu'il est charmant
Ah que ses grâces sont parfaites
Ah qu'il est beau qu'il est charmant
Qu'il est doux ce divin Enfant

Une étable est son logement
Un peu de paille est sa couchette
Une étable est son logement
Pour un Dieu quel abaissement

Il veut nos coeurs, il les entend
Il veut en faire la conquête
Il veut nos coeurs, il les entend
Qu'ils soient à lui dès ce moment

Partez O rois de l'Orient
Venez vous unir à nos fêtes
Partez O rois de l'Orient
Venez adorer cet Enfant

O Jésus O Roi tout-puissant
Tout petit enfant que vous êtes
O Jésus O Roi tout-puissant
Régnez sur nous entièrement

CHANTONS NOËL !

CHANTONS GAIEMENT



Ça bergers, assemblons-nous

1. Ça bergers assemblons-nous
Allons voir le Messie;
Cherchons cet Enfant si doux,
Dans les bras de Marie:
Je l'entends Il nous appelle tous:
O sort digne d'envie!

2. Laissons là tout le troupeau;
Qu'il erre à l'aventure;
Que sans nous, sur ce coteau,
Il cherche sa pâture;
Allons voir dans un petit berceau,
L'Auteur de la nature.

3. Que l'hiver, par ses frimas,
Aït endurci la plaine;
S'il croit arrêter nos pas;
Cette espérance est vaine;
Quand on cherche un Dieu rempli d'appas,
On ne craint point de peine.

Dans cette étable

Dans cette étable,
Que Jésus est charmant!
Qu'il est aimable
Dans son abaissement!
Que d'attraits à la fois!
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois,
Dans cette étable.

-2-

Que sa puissance
Paraît bien en ce jour
Malgré l'enfance
Où le réduit l'amour!
Le monde racheté
Et tout l'enfer dompté,
Font voir qu'à sa naissance
Rien n'est si redouté
Que sa puissance

-3-

Touchant mystère!
Jésus souffrant pour nous,
D'un Dieu sévère
Apaise le courroux.
Du testament nouveau
Il est le doux Agneau;
Il doit sauver la terre,
Portant notre fardeau;
Touchant mystère!



CHANTONS NOËL !



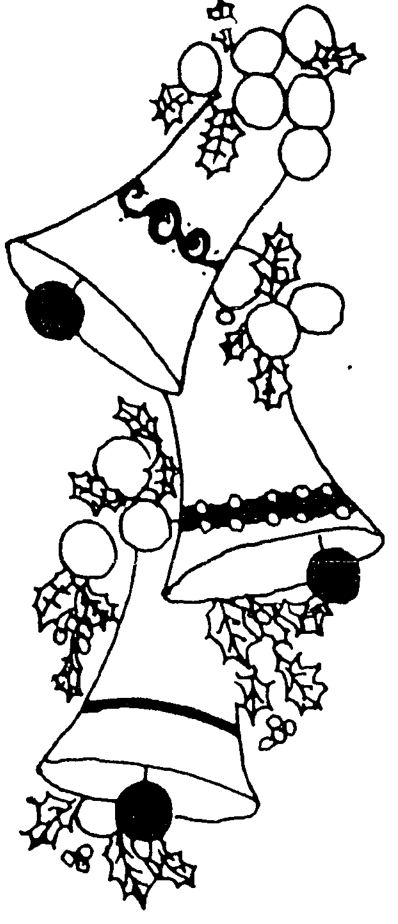
MINUIT CHRETIEN

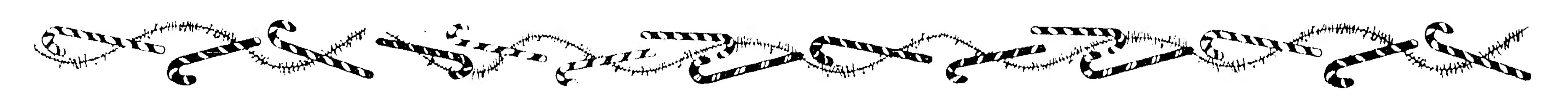
Minuit, chrétiens! C'est l'heure solennelle
Où l'homme Dieu descendit jusqu'à nous,
Pour effacer la tache originelle
Et de son Père arrêter le courroux
Le monde entier tressaille d'espérance
A cette nuit qui lui donne un sauveur
Peuple, à genoux, attends ta délivrance
Noël! Noël! voici le Rédempteur!

De notre foi que la lumière ardente
Nous guide tous au berceau de l'Enfant,
Comme autrefois une étoile brillante
Y conduisit les chefs de l'Orient.
Le roi des rois naît dans une humble crèche,
Puissants du jour, fiers de votre grandeur
A votre orgueil, c'est de là qu'un Dieu prêche
Courbez vos fronts devant le Rédempteur!

Le Rédempteur a brisé toute entrave,
La terre est libre et le ciel est ouvert;
Il voit un frère ou n'était qu'un esclave
L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer.
Qui lui dira notre reconnaissance.

C'est pour nous tous qu'il naît,
Qu'il souffre et meurt.
Peuple, debout! chante sa délivrance
Noël! Noël! chantons le Rédempteur
Noël! Noël! chantons le Rédempteur!





JOYEUX NOËL

M. Roger Lalonde Président



MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF PROVINCIAL



Dr. Roger Motut

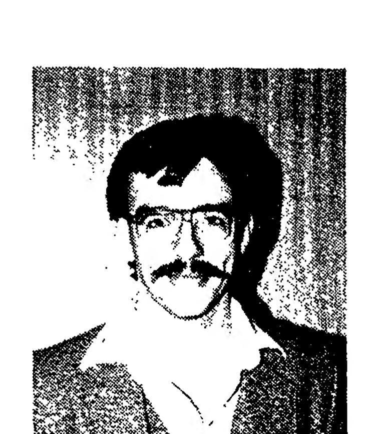


M. Germain Desaulniers

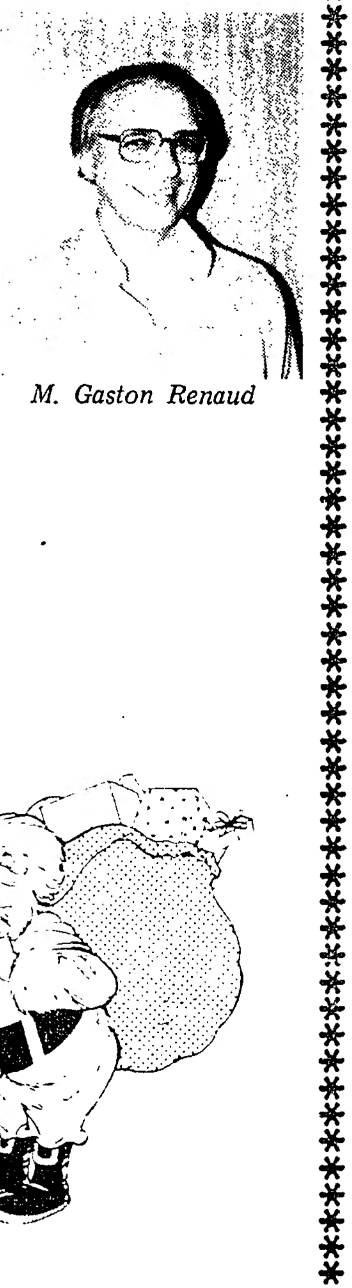


M. Laval Pelchat

M. Rémi St-Pierre



M. Pierre Lamoureux



M. Gaston Renaud



M. Jean-Louis Dentinger

En fin de '81 les Franco-Albertains se questionnent profondément, bérubément... un peu comme le faisait le peuple juif d'il y a 2,000 ans.

Quelle sorte de survivance? Comment la délivrance? Par qui la renaissance? Autant de questions pertinentes que l'esprit messianique de Noël nous invite à confronter personnellement, collectivement.

Franco-Albertains de la Noël '81, préparons-nous notre nouveau royaume communautaire? Est-ce la venue d'une solidarité culturelle et économique, d'une valorisation linguistique?

Ou préparons-vous une fuite pharisienne dans le facile du conformisme?

On ne saurait connaître notre demain sans aimer notre aujourd'hui celui de la vie de nos régionales, celui de la parole de nos communautés qu'est le Franco-Albertain, celui du rassemblement de notre peuple que sera Rond-Point '82.

Au nouvel an '82, pourquoi pas une promesse de vie plus intense dans nos régionales, d'un bon coup d'abonnements au FRANCO, d'un projet de plaisance à Rond-Point '82... Et le bonheur à la fin de nos jours!

Roger Lalonde



l'Association canadienne-française de l'Alberta





Concours du drapeau

FRANCO-ALBERTAIN

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA de concert avec l'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA et le Secrétariat d'Etat sont heureux de vous fournir l'occasion de voter pour un drapeau dont voici les reproductions.

A côté de chacun des dessins, il y a la description qui s'y rattache. Cochez la case correspondante à votre choix sur la carte-retour, découpez-la et envoyez-la aujourd'hui au comité organisateur du concours. La carte est déjà affranchie.

Chaque membre de votre famille a droit à un vote. Vous pouvez vous procurer des formules de vote supplementaires à votre Caisse Populaire, aux Carrefours ou avec votre bulletin paroissial. Ou encore, vous n'avez qu'à inscrire votre choix sur un bout de papier (numero un, deux, trois ou quatre) et le faire parvenir au:

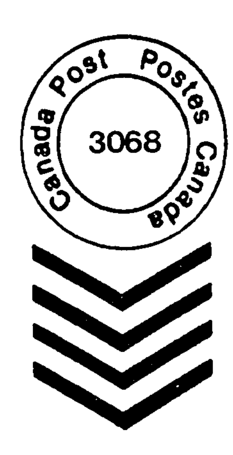
COMITE ORGANISATEUR DU CONCOURS DU DRAPEAU
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
8406 - 91 rue,
EDMONTON, Alta.
T6C 4G9

*(les cartes doivent être rendues au comité avant le 31 décembre 1981)

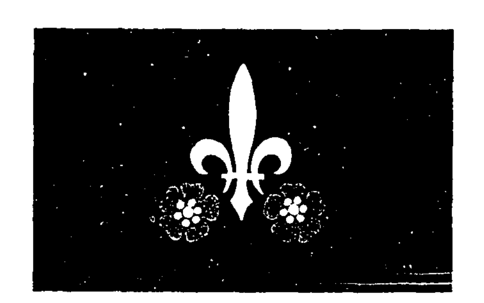
Correspondances-
réponse d'affaires

Se poste sans
timbre au Canada

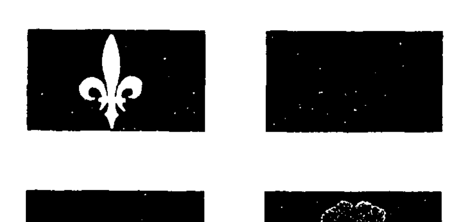
Le port sera payé par:



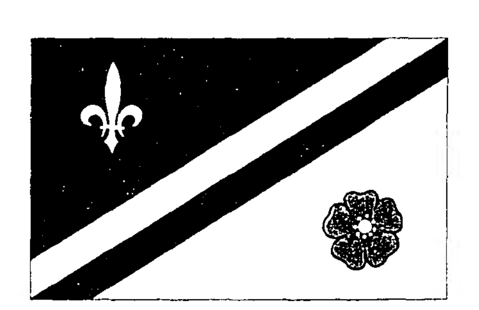
LE COMITE ORGANISATEUR DU CONCOURS DU DRAPEAU
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
8406 - 91 rue
EDMONTON, Alta.
T6C 9Z9



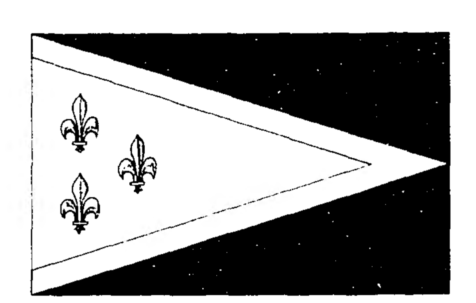
1. Ce drapeau au fond bleu, avec au centre une fleur de lys blanche, évoque nos origines françaises et québecoises. A la droite et à la gauche de cette fleur, et touchant celle-ci à la base, deux églantines rouges (symbole de l'Alberta) forment ensemble un triangle équilatéral (symbole d'égalité et d'unité). Ce groupement ainsi disposé, signifie que, tout en étant une minorité dans une population anglaise, le franco-albertain s'insère à part égale dans son milieu à tous les niveaux: sa langue, son histoire, sa culture etc.



2. En haut à gauche, LA FLEUR DE LYS de même que LA CROIX BLEUE nous rappellent le drapeau québecois et nos origines françaises. En bas, à droite, l'églantine représente l'Alberta.



3. La FLEUR DE LYS rappelle la France. L'EGLANTINE STYLISEE: l'Alberta. Le BLEU représente l'Alberta. Le BLANC rappelle la francophonie. Les deux couleurs se chevauchent pour rappeller l'union des deux. Les bandes bleue et blanche représentent les cours d'eau et les routes qu'utilisèrent les explorateurs et les colons.



4. Le BLEU: tiré du drapeau albertain. CHEVRON JAUNE: sa forme: le progrès sa couleur: l'agriculture. LES TROIS LYS: tirés du vieux drapeau français. Accolés au BLANC: la pureté de nos origines françaises. JAUNE et BLANC: couleurs du Vatican: nos origines catholiques.

VOTEZ AUJOURD'HUI ET ENVOYEZ-NOUS CETTE CARTE

Mon choix est: 1. ☐ 2. ☐ 3. ☐ 4. ☐

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

____

COMMENTAIRES: ____________________

____

____

____

____